

Coufil des ans

Bulletin de la Société historique de Bellechasse



Notre-Dame-Auxiliatrice de-Buckland	4
Hommage à Marie Lapointe (1884-1972)	26
Philibert Kemneur (1911-2011)	33
Ancêtres Morin	34
Rêve américain	35



Conseil d'administration
 président: Jean-Pierre Lamonde, 418 887-3761
 lamondej@globetrotter.net

vice-président: Pierre Prévost, 418 882-3528
 pierre.prevost@globetrotter.net

trésorière: Gisèle Lamonde, 418 887-3761
 gisele.lamonde@globetrotter.net

secrétaire: à combler

Lise Fleury-Gosselin: 418 887- 6030
 fleuryl@globetrotter.net

Réjean Bilodeau: 418 789- 3664
 Réjean.bilodeau@promutuel.ca

Paul St-Arnaud: 418 884-4128
 paulst-arnaud4@gmail.com

Yvan De Blois: 418 883-3056
 ydeblois@globetrotter.net

Conrad Paré: 418 887-3238
 Conpar@globetrotter.net

Claude Gignac: 418 789-2990
 claudegignac@hotmail.ca

Michel Tardif : 418 882-2402
 micheltardif@rocketmail.com

Membres d'honneur

0006 André Beaudoin

0008 Claude Lachance

0016 Fernand Breton

0019 Benoît Lacroix

0038 Claudette Breton

0162 Charles-Henri Bélanger

0131 Conrad Paré

Territoire

Armagh, Beaumont, Buckland, Honfleur, La Durantaye, Saint-Anselme, Saint-Charles, Sainte-Claire, Saint-Damien, Saint-Gervais, Saint-Henri, Saint-Lazare, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Malachie, Saint-Michel, Saint-Nazaire, Saint-Nérée, Saint-Philémon, Saint-Raphaël, Saint-Vallier.

Responsable de la publication: Société historique de Bellechasse

Rédacteur en Chef : Jean-Claude Tardif (jc.tardif@videotron.ca)

Équipe éditoriale : Pierre Prévost, Claude Gignac, Jean-Pierre Lamonde, Yvan de Blois et Conrad Paré.

Inscription et renouvellement : Lise Gosselin

Révision des textes : Louise MacDonald

Conception graphique : Julien Fontaine - julien.fontaine278@gmail.com



Couverture:
 Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland . Paul St-Arnaud

Cotisation annuelle: 25 \$

Adresse postale: 8, avenue Commerciale, Saint-Charles, GOR 2T0

Courriel: redaction@shbellechasse.com

Site Web: www.shbellechasse.com

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006 ISSN D381 079

Les textes publiés dans cette revue sont la responsabilité de leurs auteurs.

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Sauf exception, Au fil des ans est publié quatre fois l'an.

La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Présentation

Ouvrer au profit d'une société aussi dynamique avec des collaborateurs aussi dévoués que le sont les membres de La Société historique de Bellechasse, cela donne littéralement des ailes. Les habitués du bulletin *Au fil des ans* seront d'accord avec moi : le nombre et la qualité des personnes qui nous alimentent sont pour nous une source d'inspiration, en plus d'en posséder eux-mêmes beaucoup.

Ce mois-ci, c'est au tour de Claude Gignac, membre du conseil d'administration de la Société de nous faire partager ses travaux de recherche à partir des archives de la municipalité de Buckland. C'est une véritable chronique de la vie communautaire au temps passé qu'il nous dévoile. Avec moult détails, dans le respect de la forme littéraire de l'époque, si l'on peut dire, une forme proche du langage oral, comportant son lot de fautes d'orthographe, ses expressions populaires, ses raccourcis d'usage, ses mentions aux objets de la vie courante, bref, tout ce qui constitue l'histoire d'une communauté de colonisateurs, débrouillards et pleins d'imagination.

Des collaborateurs y sont allés de leurs écrits pour ajouter d'autres dimensions à ce qui prend l'allure d'une monographie paroissiale ou du moins qui enrichit celle qui existait déjà.

J'en profite pour inviter ardemment les communautés de Saint-Vallier et Armagh qui célébreront en 2013 des anniversaires importants, de nous proposer leurs écrits et d'en faire bénéficier toute la communauté bellechassoise et nos 425 membres et abonnés.

Jean-Claude Tardif
 Rédacteur en chef

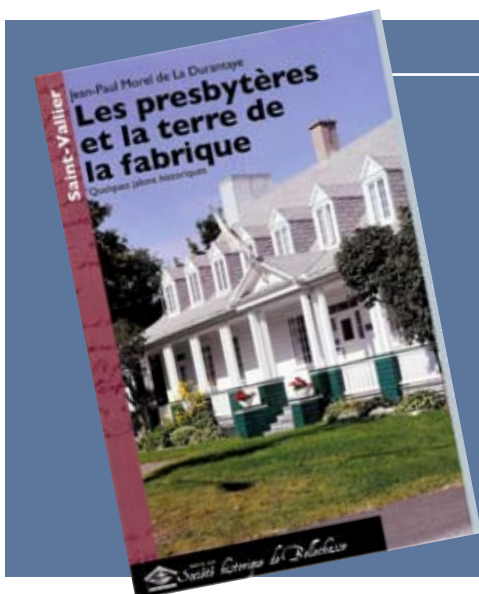
Présentation	2	Philibert Kemneur dit Laflamme (1911-2011) 100e Anniversaire du décès d'un pionnier	33
Au fil des mois	3	Ancêtres Morin	34
Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	4	Rêve américain	35
Buckland, un toponyme aux origines incertaines	25	Assemblée générale: Rapport du président	36
Hommage à Marie Lapointe (1884-1972)	26	Assemblée générale: Rapport financier	37
- Mariage double - Un père, sa fille			
- École no 8 des Pointes, classe de Madeleine Nolet en 1958	32	Excursion à caractère historique	39

Sommaire

Au fil des mois

Par Jean-Claude Tardif

- Un comité de bénévoles de St-Raphaël a organisé un spectacle avec la participation de Marie-Chantal Toupin, le 21 avril dernier, aux profits du patrimoine religieux local. (Le Progrès Bellechasse, 7 mars 2012, p.3).
- Désireuses de transmettre le patrimoine aux générations futures, des membres du Cercle des Fermières de Saint-Lazare ont offert généreusement des formations sur métier à tisser à 20 élèves de 5e et 6e années de l'école Le Tremplin. (Le Progrès Bellechasse, 7 mars 2012, p. 23).
- Le Corporation du Domaine de Lanaudière a tenu, le 11 mars 2012, à Saint-Vallier, sa 10^e assemblée générale annuelle. Les personnes désireuses d'en devenir membre n'ont qu'à contacter le président Guy Lemieux, au numéro 418-884-2749.
- La Municipalité de la paroisse de Saint-Nérée a obtenu, le 18 février 2012, l'accord du ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire pour changer son nom en celui de Saint-Nérée-de-Bellechasse. Elle devient ainsi la 4^e municipalité de la MRC de Bellechasse à porter un nom intégrant la particule « de » et le vocable « Bellechasse », les autres étant les municipalités de Saint-Charles-de-Bellechasse, Saint-Lazare-de-Bellechasse et Saint-Michel-de-Bellechasse. (La Voix-du-Sud, 14 mars 2012, p. 2).
- Le Conseil de Fabrique de Saint-Philémon projette de transformer son église en centre multifonctionnel, s'inspirant en cela de l'église de Saint-Gabriel-de-La Durantaye. Inaugurée en 1901, cette église est entièrement construite de bois et a gardé son cachet d'origine. (La Voix-du-Sud, 14 mars 2012, p. 2). Un comité provisoire formé de trois représentants du conseil de Fabrique et trois membres du Conseil municipal travaille actuellement sur ce projet. (Le Progrès Bellechasse, 4 avril 2012, p.5 et La Voix-du-Sud, 4 avril 2012, p.7).
- Saint-Léon projet de créer une société du patrimoine afin de donner suite à la création du circuit patrimonial, ainsi qu'à l'ouverture du Musée Espace de la mémoire vivante. Ce musée sera incidemment ouvert cet été du 21 juin au 2 septembre, du jeudi au dimanche. (Le Progrès Bellechasse, 28 mars 2012, p.8).
- La Caisse des Seigneuries de Bellechasse a tenu son assemblée générale à Saint-Gervais, le 10 avril 2012. Elle en a profité pour rendre hommage à la Société historique de Bellechasse pour son engagement dans le milieu et la reconnaissance dont elle a été l'objet en 2011. (Le Progrès de Bellechasse-Etchemins, 18 Avril 2012, p. 4).
- À l'occasion de la semaine de l'action bénévole, Paul Saint-Arnaud, membre du conseil d'administration de la Société historique de Bellechasse, collaborateur de la revue Au fil des ans et photographe à qui nous devons la Une du bulletin, a été honoré lors de la soirée hommage tenue à Saint-Damien, le 21 avril 2012.
- La Société du Patrimoine de Saint-Anselme rappelle que son Comité de restauration de la croix a permis la mise en valeur de la Croix de la Montagne. (Le Tour des Ponts, 30 avril 2012, p.18).



En réédition, Les presbytères et la terre de la fabrique de Saint-Vallier.

Commander auprès de la Société historique :

shb@shbellechasse.com ou 8, avenue Commerciale, Saint-Charles (QC) G0R 2T0

15\$ plus frais d'envoi (418 887-3761).

Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland

par Claude Gignac

« Située à l'extrémité sud de la municipalité régionale de comté de Bellechasse, entre Saint-Nazaire de Dorchester à l'ouest, et Saint-Philémon à l'est, Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland fait partie des plus petites municipalités de ce territoire avec une population évaluée à 818 personnes. Mieux connue sous le vocable de Buckland, cette localité témoigne bien, au strict plan toponymique, du Québec d'autrefois où les noms de villes et villages s'inscrivaient dans ce que l'on appelle aujourd'hui le courant de dévotion mariale.

Comme quelques autres municipalités du territoire de la MRC de Bellechasse, Buckland trouve aussi son écho de l'autre côté de l'océan Atlantique, en Angleterre plus précisément où on retrouve encore de nos jours plus d'une douzaine de villages ou paroisses qui portent le nom de Buckland. Certains avancent qu'un géologue du nom de William Buckland qui vécut en 1784 à 1856 pourrait avoir un quelconque lien avec la dénomination de ces municipalités, mais rien ne le confirme officiellement dans l'histoire. Ce que les recherches nous confirment cependant, c'est que le nom de Buckland a été tout d'abord attribué à un canton proclamé en 1806. Puis, on aurait transféré ce nom à la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, fondée en 1857 et érigée canoniquement en 1882. Puis, autre transfert, cette-fois-ci en 1885, lors de la création de la municipalité de paroisse, dont le territoire provient en partie du canton de Buckland et en partie de celui de Mailloux. Il faut remonter en 1847 pour parler des débuts de la colonisation qui s'est produite par le biais d'une société de colonisation mise sur pied par le grand vicaire Mailloux, qui incidemment devait laisser son nom au canton voisin.

Si Buckland fait le délice de plusieurs artistes-peintres, il n'est pas faux de prétendre qu'il fait aussi le bonheur, et ce n'est pas peu dire, des photographes de tout acabit. Certains coins de Buckland offrent un panorama à couper le souffle. On pense immédiatement à la route 216 à la hauteur du rang des Petites Pointes, il y a aussi la route 279, sur la côte du rang St-Roch, et le lot 6 du rang Saint-Louis. Au chapitre du vieillissement de la population, Buckland est représentative de l'ensemble de la municipalité régionale du comté de Bellechasse avec un ratio de 14,6 % des 65 ans et plus qui composent sa population, ce qui correspond directement au ratio de l'ensemble de la population de la MRC de Bellechasse.

Buckland vaut non seulement le détour, elle mérite amplement qu'on s'y arrête ne serait-ce que pour comprendre qu'il est bon, quelquefois, de prendre son temps. Jean Morin »

[Tiré de *Agriculture en tête – mars 1998*]

Introduction

Raconter Buckland à travers ses archives, c'est regarder à la loupe la vie municipale depuis 1859. C'est se rapprocher de tous ces élus municipaux connus et moins connus, qui ont façonné le village, pour le rendre en 2012. C'est aussi une étude de mœurs. C'est un hommage aux premiers colons repartis, pour des destinations inconnues. C'était l'bon vieux temps. Peut-être. Cette époque est tellement loin de nous, 150 ans, qu'on a peine à l'imaginer. Reculons l'horloge du temps...1851.

Quand les 1^{ers} colons, décidés, courageux, ou alors un brin téméraires et inconscients, arrivent au cœur des forêts vierges des Appalaches à un endroit qui deviendra Buckland. On est à l'époque du Haut-Canada et du Bas-Canada.

Le Bas-Canada est plus ou moins le Québec actuel, habité par les Canadiens, les francophones. Le Haut-Canada est le fief des Anglais. Ces derniers dominent la vie politique, sociale, économique du « pays ». C'est, comme qui dirait, la faute à Montcalm qui avait trébuché sur les plaines d'Abraham. C'est à partir de ce moment que les choses avaient commencé à périlcliter pour les Canadiens.

Or donc, avant 1851, mais surtout en 1851, avec leur maigre butin, s'installèrent les pionniers de Buckland. Et advienne que pourra. On pense que le premier brave à s'établir sur les lieux fut Édouard Girard, de St-Charles. Suivirent les familles Plante, Goulet, Chabot, Tanguay, Boutin et Lortie. En 1957, lors du centenaire du village,

on soulignait la présence centenaire des Lemelin (ancêtre : Louis Lemelin, époux de Adèle Carrier) dans le rang St-Joseph, et des Turgeon (ancêtre : Théophile Turgeon, époux d'Olympe Brochu) dans le rang des Pointes.

En 1859, les résidents de Buckland eurent le privilège de former leur premier conseil municipal, signe tangible qu'ils avaient bien l'intention de rester sur ces terres devenues leur passion. Le 18 avril, en vertu de *l'Acte municipal du Bas-Canada*, se tinrent donc des élections et le 20 mai, les colons purent assister à la première réunion officielle de leur conseil municipal... premier jalon d'un long cheminement, qui a permis aux Bucklandais et Bucklandaises de fêter le 150^e anniversaire de leur municipalité en 2007.

Note aux lecteurs : Partout où il y a des citations, les textes ont été reproduits sans modifications.

Préambule

L'histoire officielle de N.D.A. de Buckland a fait l'objet de deux livres souvenirs, en 1958 et 2007. On ne refera pas ce qui a été fait d'excellente façon. Cette fois, c'est plutôt à travers les archives municipales que nous allons nous balader, de 1859, jusqu'à 1956. Par quoi étaient motivés ces valeureux pionniers? Ils arrivaient sur des terres rocailleuses. Ce n'était pas l'Eldorado. Comment se sentaient-ils ces soirs

Regard sur un autre monde : hier

La société des années 1850 à 1900, était peu organisée. Faute de moyens, les gens devaient compter uniquement sur leurs maigres ressources, en espérant des jours meilleurs. Les conseils municipaux avaient ainsi un mandat très large. Ils répondaient d'à peu près tout. Ils devaient se préoccuper des communications, faire en sorte de faciliter la circulation des colons : ouverture de chemins, construction de ponts, veiller à la santé physique et mentale du peuple et à sa sécurité. Quand la porte s'ouvrait sur le progrès, téléphone ou électricité, les élus devaient répondre présents. Heureusement, les changements se faisaient graduellement, mais, quand c'était le temps, il fallait être prêt. Au fil des ans, le village prit forme, autour de son église, comme la plupart des municipalités du Québec. Les maigres sentiers devinrent chemins, puis routes municipales, et finalement régionales. Les rangs se multiplièrent. Avec les familles nombreuses apparurent des écoles. Vint le téléphone, suivi de l'électricité. Direction le 20^e siècle, et le 21^e. Entrez donc, mesdames et messieurs, les Archives de Buckland veulent vous raconter...

Des élections...et des hommes

18 avril. Les citoyens de Buckland aptes à voter élisent sept conseillers municipaux.

20 mai 1859. Les sept élus désignent l'un des leurs comme maire.

Sept conseillers...

« Province du Canada Districk de Montmagny

de tempêtes hivernales quand le vent « d'su » faisait la loi? Rien de tout ça ne nous est vraiment accessible. Les archives cependant parlent beaucoup. De résolution en résolution, d'anecdote en anecdote, elles racontent la vie de ces braves gens qui ont lutté, persévéré, espéré et désespéré, dans des conditions difficiles et lèvent le voile sur ce *Passé* dont il reste en définitive peu de choses. Il faut savoir

Régistre de la Corporation ou municipalité de Buckland et Mailloux districk de Montmagny Comté de Bellechasse.

Conseillers élus le 18 avril 1959

Les noms : Messieurs Valaire Plante Thomas Goulet Marcel Chabot Joseph Villeneuve Léon Lortie Charles Boutin et Édouard Tanguay.... »

[Archives municipales - P.1 - Avril 1859]

Première séance...

« *Première Séance du dit Conseil tenue en la Maison du dit Marcel Chabot l'un des Conseillers du dit Township Buckland Séance tenue le 20 mai 1859... à 7 heures.*

Présents M. Valaire Plante, Thomas Goulet, Charles Boutin, Joseph Villeneuve, Léon Lortie, Marcel Chabot, Édouard Tanguay. »

[Archives municipales - 20 mai 1859]

Et un maire...

« *Monsieur Joseph Villeneuve fait Motion Secondé par M. Marcel Chabot propose que M. Edouard Tanguay soit le Maire de ce Conseil.*

Ajournée ce même jour à 11 heur

Accordé

Damasse Nadeau »

[Archives municipales - 1859]

Un serment...

« *Je, Joseph Boutin, ayant été dûment nommé maire de cette municipalité, fais serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et de cela au meilleur de mon jugement et de ma capacité*

Ainsi que Dieu me soit en aide

Joseph Boutin »

[Archives municipales - 22 janvier 1894]

lire entre les lignes, ainsi, on ne parle pas de la Crise des années trente, mais on demande des octrois pour contrer un chômage désastreux... De petites histoires en petites histoires, on rejoint l'Histoire. À proprement parler, rien de glorieux ni de fracassant. Si on le pouvait on verrait les fantômes de tous ces maires, conseillers, « révolutionner », pour le bien de ce village aimé...

Deux maires...

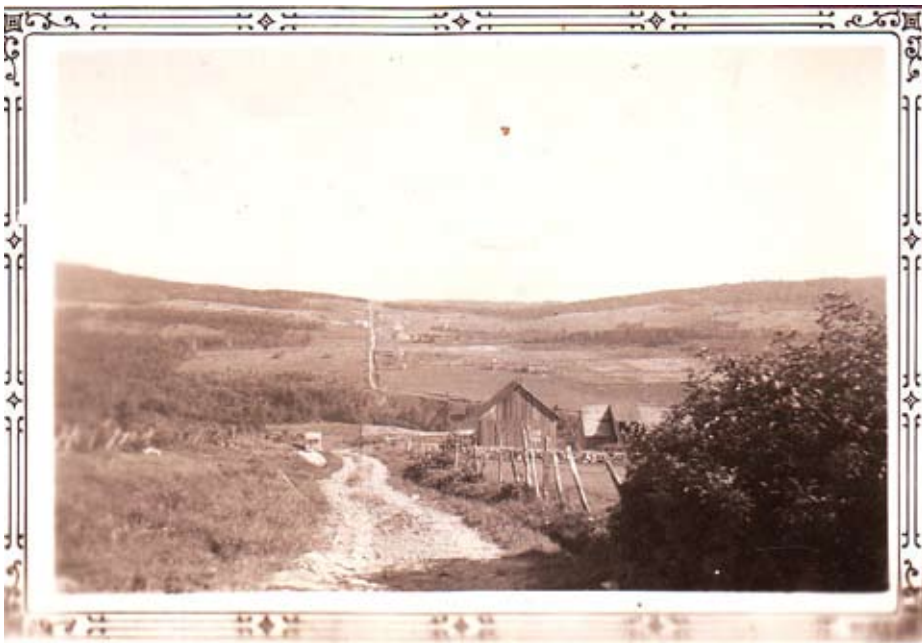
Entre 1864 et 1866, on put avoir l'impression que Buckland avait deux maires en même temps, si on se fie aux archives soit Charles Laflamme et Charles Kemneur. Quand on apprend que l'allemand « Kemneur » signifie « flamme » ou « feu » on finit par comprendre que les deux noms désignent la même personne.

Un secrétaire...

« *Troisième Motion et résolu unanime Monsieur Xavier Métivier Secondé*



Salle du conseil municipal : don de la Commission scolaire, vers 1945 - Photo : gracieuseté de Mme Claire Tanguay Larochelle



Rang St-Thomas, photo : gracieuseté de M. Gilles Blais

par Monsieur Pierre Nadeau propose que Prudent Mathieu soit renomé Secrétaire Trésorier de la dite Municipalité de Buckland et Mailloux pour l'usage du dit conseil moyennant le prix de vingt deux piastres pour une année pour Honoraire de son service comme Secrétaire Trésorier »

[Archives municipales – 1863]

Il faut savoir que les élections se tiennent en janvier de chaque année. Jusqu'en 1930, les élections sont « ouvertes », se font à mains levées. En 1930, les choses vont changer.

« Sur proposition de Sieur Benoit Nolet secondé par Sieur Johnny Aubin il est résolu que la motion du mois de Décembre d'un règlement pour le vote ouverte soit discuté et considéré, et est adopté se qui suit après considération, que la motion soit rejeter et que la votation se fasse à l'avenir en scrutin secret suivant les dispositions de la loi en vigueur dans la Province de Québec.

Adopté unanimement »

[Archives municipales – 3 février 1930]

« Quatrième Motion et résolu unanime Monsieur Pierre Nadeau Secondé par Monsieur François Côté propose qu'il soit alouer un Cheling à Monsieur Edouard Tanguay pour chaque

Séance Municipal qu'il soit tenu et qu'il sendendra à L'avenir dans sa maison pour Honoraire de l'usage de la dite maison au dit Conseil.

Secondé unanimement par les présentes. »

[Archives municipales – 23 février 1863]

On se limitait à quatre réunions de conseil par année, une par saison. Il n'était pas exclu d'avoir des réunions spéciales, si les circonstances l'exigeaient. Les journées et les heures de rencontres variaient. Ce pouvait être un dimanche, après la messe, un lundi ou un vendredi, à 9 heures le matin, à 16 heures, 19 heures... selon les disponibilités et les facilités de chacun. Chose certaine, à compter de 1945, il devint sûrement plus facile et plus simple de réunir les élus, ou les électeurs.

« Attendu que proposé par Joseph Coriveau secondé de Octave Rouillard il est résolu que la Corporation municipale de Buckland sera propriétaire de la sal paroissiale donné par la commission scolaire à la séance du troisième jour de mars 1945 [...] »

[Archives municipales – 1945]

On l'a dit, les élections se tenaient en janvier. C'est généralement en décembre qu'on désignait un président

d'élections, ou même en novembre.

« Sur motion de M. François Dion secondé par M. Lousi Vallière que M. Alphonse Roy soit nommé président pour l'élection des conseillers au mois de Janvier prochain.

Adopté sur motion des mêmes que ce conseil s'ajourne sine die »

[Archives municipales – 26 novembre 1895]

Il fallait afficher la date et le lieu (parfois) des élections.

« Conservant les lieux où doit être affiché les avis municipaux quand il en avoit deux d'affiché le même jours il serait très apprécié que ces lieux serait à la porte du culte divin comme déjà c'est le lieu abitude et la deuxième endroit au bureau du secrétaire. il est résolu et adopte à l'unanimité »

[Archives municipales – 7 mai 1951]

Il est à remarquer qu'en 2012, les avis municipaux sont toujours affichés « à la porte du culte divin ».

« Avis public, est par le présent donné par le soussigné, M. Lamontagne secrétaire Trésorier du Conseil Municipal du Canton Buckland, qu'il y aura une Assemblée publique des électeurs de la Municipalité du Canton Buckland lundi le huitième jour du mois de Janvier prochain à dix heures de l'avant-midi, au lieu ordinaire des Séances, aux fins d'élire deux Conseillers Municipaux pour la dite Municipalité

H. Lamontagne, Sec, Trésorier »

[Archives municipales – 31 décembre 1882]

« À une réunion général des propriétaires de bien de fond ayant droit de vote aux élections des conseillers municipaux de cette municipalité, tenu en la demeure de M. Adélard Tanguay lieu ordinaires des Séances. Ce lundi, neuvième jours de janvier 1924 Et convoqué par avis public suivant les disposition du nouveau Code de la Province de Québec Avis dumant donné le premier jour de janvier à la porte de l'Église paroissial à l'issue de l'office Divin; à dix heure de l'avant midi j'ai déclaré l'assemblé ouverte et donné lecture de l'avis de convoqation et les instruction se rapportant à la nomination des conseillers municipaux

paux, et j'ai donnée Lecture des Bulletins de présentation.

Mr Octave Boutin propose, secondé M. Pierre Corriveau, tous deux électeurs que Mr Joseph Roy (fils de Napoléon) cultivateur sois mis en nomination a charge de conseiller municipal en Remplacement de M. Napoléon Roy sortant de charge.

Octave Boutin

Signé Pierre Corriveau »

[Archives municipales – 9 janvier 1924]

« Province de Québec

Municipalité de Buckland

Rapport d'élection

Je soussigné Philémon Lapointe président de l'élection des conseillers, déclare sous mon serment d'office, avoir tenu le polle au scrutin secret, suivant la disposition du code municipal de la P.Q. . Lundi le treize janvier mil neuf cent trente de huit heure du matin à six heures du soir ayant en main 250 bulletin de votre j'en ai donné à chacun des cent trente électeurs qui se sont présenté pour voté et il en est resté cent vingt non employé.

Les votes ont été enregistré comme suit, savoir (110) cent dix voix pour Johny Aubin, cent (100) pour Octave Montminy et, quatre-vingt-dix (90) pour Louis Roy et quarante-cinq (45) pour Thomas Roy.

Ces bulletins ont été compté en présence des témoins assermenté pour l'élection, et les restes ont été enregistré par Omer Nadeau, greffier, d'élection en ma présence, et j'ai déclaré élu, Johny Aubin, Octave Montmini et Louis Roy à la charge de conseiller municipal

Philémon Lapointe Président de l'élection »

[Archives municipales – 13 janvier 1930]

À l'occasion, des citoyens présentaient eux-mêmes leur candidat à la mairie.

« Élection de maire 1953

Nous, soussignés, électeur municipaux, dument qualifiés à voter à une élection de maire, mettons par le présent en nomination comme maire de cette municipalité, M. Henri Morin de

Buckland, cultivateur

Signé Alphonse Fontaine, Pierre Laflamme, Donat Leblond, Janvier Laflamme, Armand Mathieu, Adjutor Fontaine, Alfred Nolet, Roland Carrier »

[Archives municipales – 1953]

En 1917, chaque conseiller fut rattaché à un arrondissement : celui du village, et chacun des rangs : St-Joseph, St-Jean-Baptiste, St-Roch, des Pointes, Ville-Marie et St-Louis. C'est un fait connu, ces rangs ont été longtemps sans existence politique. Ce n'est d'ailleurs qu'en 1940 qu'elles eurent droit de vote au Québec. Certains hommes étaient aussi exclus comme candidats au conseil municipal, « ceux ne sachant ni lire, ni écrire, sans instruction ».

Cette restriction prit fin à la demande des citoyens eux-mêmes.

« À dix heures précises, j'ai déclaré la séance ouverte donné lecture de l'avis de convocation ainsi que les avis nécessaires contenus dans le nouveau code municipal en rapport à la nomination des conseillers.

Après avoir acquiescé à la demande de quelques électeurs présents de ne pas appliquer la stricte Loi qui demande que les conseillers sachent lire et écrire, j'ai reçu par écrit les nominations suivantes [...] »

[Archives municipales – décembre 1916]

Tout à fait prévisible, certains élus ne seront pas en mesure de compléter leur mandat, pour différents motifs, le plus évident étant le décès.

« Je, Gervais Chabot ayant été dûment nommé Conseiller Municipal pour remplir la vacance causée par la mort de feu Antoine Labrie fais serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge, et cela au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide – Gervais Chabot

Assermenté devant moi ce quatrième jour du mois de juillet 1887

H. Lamontagne »

[Archives municipales – juillet 1889]

La maladie mettra fin à la carrière de quelques conseillers, ou l'éloignement.

« Sur motion de M. François Létourneau Secondé par M. Joseph Fournier que

M. Adélard Laflamme soit nommé conseiller en remplacement de

M. Ferdinand Lavallée absent un temps indéterminé aux États-Unis. »

[Archives municipales – 11 août 1902]

Édouard Tanguay, 1^{er} maire de Buckland, devenu conseiller, doit se retirer... à cause de son âge.

« Sur motion de M. Jean Godbout secondé par M. William Gaulin que la demande fait à ce conseil par M. Édouard Tanguay demandant sa démission comme conseiller vu que rendu au mois de mars prochain il en sera exempt vu son âge, en conséquence le conseil par les présentes décharge le dit Édouard Tanguay de sa charge de Conseiller.

Adopté à l'unanimité »

[Archives municipales – 21 janvier 1884]

Il y aura des démissions : suivies d'élections éclairés.

« Sur motion de Mr Théophil Mathieu Secondé par Mr François Morisset proposé et résolu que la démission de Mr Prudent Lemelin sois et elle est accepter parce qu'il était pas électeur dans le temps et il est de nouveau nommé vue qu'il est électeur à présent. »

[Archives municipales – 29-01-1930]

Une fois, on assista à la démission d'un conseiller, fin mars. Début avril, il réintégrait ses fonctions. Ha ! la politique et ses virages !

« Sur motion de M. Pierre Nadeau Secondé par M. William Fortin propose et résolu que la demande faite par Jean Godbout demandant sa démission comme conseiller vu qu'il est entrepreneur d'une route soit et il est par les présentes acceptée, en conséquence la charge de conseiller occupé par le dit Jean Godbout est par les présentes déclarée vacante. »

[Archives municipales – 26 mars 1883]

« Je, Jean Godbout ayant été dûment nommé conseiller de cette municipalité fais serment que je remplirai bien et fidèlement le devoir de ma charge et cela au meilleur de mon jugement

et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide »

[Archives municipales – 2 avril 1883]

On peut porter le titre prestigieux de secrétaire-trésorier, et quand même être obligé de résilier son contrat de travail. C'est arrivé en 1921.

« Démission du secrétaire-Trésorier Sur proposition de M. Octave Baillargeon secondé par M. Alyre Laflamme et résolue que la démission du Secrétaire-trésorier M. Joseph Métivier soit accepté ainsi que toutes les comptes taxés par lui jusqu'à cette date. »

[Archives municipales – 7 mars 1921]

Naturellement, rien n'empêchait un ex-élu de se représenter comme maire ou conseiller. On avait une formulation toute prête pour la circonstance.

« Présenté par Mr Eusèbe Couture Secondé par M. Xavier Côté propose que M. Thomas Roy soit nommé conseiller en remplacement de lui-même. »

[Archives municipales – 10 janvier 1876]

Certains événements, ou disons certaines résolutions de la municipalité, ont pu entraîner quelques démissions. Peut-être...

« Sur proposition de Sieur Gérard Roy secondé de Sieur Omer Carrier, il est résolu que la demande de Sieur Octave Baillargeon de faire assurer la maison du rang St-Joseph ne peut être accepté que s'il y a des résident durant les heures de travail du bucheron. »

[Archives municipales – 3 juin 1940]

« Sur proposition de Sieur Omer Carrier Secondé Sieur Donat Leblond il est résolu que les démissions de M. Octave Baillargeon comme maire de cette paroisse tel qu'adressé au Sec. Très., par écrit, soit et elle est accepté à l'unanimité. »

[Archives municipales – p.33 – 25 juin 1940]

Longtemps, les élus ne seront pas rémunérés pour leurs services. Néanmoins, politique oblige, un élu pouvait se voir imposer une amende pour cause d'absence à une réunion.

« Monsieur Louis Prévost fait motion secondé par Damas Corriveau propose et résolue par le conseil municipal du Township Buckland et Mailloux

que leur conseiller qui manquera aux séances sera condamnés à une pénalité de cinq chelin pour la première fois, la seconde fois, dix shelin, la troisième fois, quatre piastres. »

[Archives municipales – 7 juin 1861]

Une réunion de conseil, on sait quand ça débute, on ignore quand ça finira. Il y en a de longues, et aussi de courte durée.

« À une séance du conseil municipal de la paroisse N. D. Auxiliatrice de Buckland dument convoqué par ajournement en date du 1^{er} mai à laquelle assemblée sont présents son honneur le maire M. Alphonse Roy et M. les conseillers Joseph Boutin, Gilbert Breton, François Létourneau Elzéar Labonté absent M. Théophile Montminy et Nazaire Carrier

1^{re} motion

Comme il ne s'est trouvé aucune affaire sur laquelle ce conseil a délibéré. Ce conseil sur motion de M. Joseph Boutin secondé par M. Gilbert Breton que ce conseil s'ajourne sine die. »

[Archives municipales – 1^{er} mars 1893]

À l'époque où Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland n'est qu'un village à peine ébauché, on vit sous le Régime anglais. Ce qui engendre une problématique, la langue.

« Township de Buckland et Mailloux Conseil Exécutif

Québec 29 mai 1860

Présent : Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil

Attendu qu'une résolution passée par le Conseil Municipal des townships de Buckland et Mailloux dans le conté de Bellechasse le vingt deuxième jour de mars 1860 a fait voir à son Excellence le Gouverneur Général que la publication de toutes avis, règlements ou résolution du dit Conseil Municipal a été faite en vertu de l'Acte des Municipalités et du chemin du Bas Canada de 1855 pourra se faire dans la langue française seulement Sans préjudice pour aucun des habitants de la dite municipalité.

Il est ordonné que les Avis, Règlement et Résolutions du dit Conseil municipal [...] dont la publication est pres-

crite par la disposition de « l'Acte des municipalités et du chemin du Bas Canada de 1855 se publieront à l'avenir dans la langue française seulement »

[Archives municipales – mai 1860]

On peut supposer que la réponse fut négative, à maintes reprises cette demande fut refaite régulièrement pendant des années...

« Sur proposition de M. Phidime Dion et secondé par M. Joseph Fortier est résolu qu'une demande soit faite à son Honneur le Lieutement Gouverneur pour avoir l'autorisation de publier un avis public du Conseil seulement qu'en Français pour la raison que il n'y a pas une seule personne propriétaire ni résident Anglais dans notre municipalité. Adopté unanimement. »

[Archives municipales – 6 février 1922]

Pendant une réunion, il arrive que les esprits s'échauffent, et alors, les choses peuvent dégénérer. Pour éviter ce genre de situations gênantes, les élus s'avisèrent qu'un peu de décorum aux rencontres serait de mise.

« [...] pendant le temps des séances du Conseil

Il est défendu à tous membres du Conseil et tous spectateurs, de fumer, de badiner et de dire au conseil des paroles inconvenantes pendant le temps des séances. »

[Archives municipales – 10 février 1868]

1 [...] Que le maire doit maintenir l'ordre pendant les Sessions du Conseil, et les personnes en-dehors du Conseil devront avant de parler en obtenir la permission du maire et il est défendu à quiconque de troubler la paix d'aucune manière pendant les dites séances et parler avec modération sans injurier personne. Que les personnes qui enfreindront le présent règlement seront passible d'amende qui ne sera moindre d'une piastre ni plus de douze piastres, d'un emprisonnement nexcédant pas trente jours.

Adopté à l'unanimité »

[Archives municipales – 5 juillet 1886]

Des taxes... et des hommes

Les gens ne roulaient pas sur l'or. Au contraire, la vie de colon n'avait pas

grand'chose pour enrichir son homme. Un conseil municipal sans budget ne va nulle part. Vérité de la Palice. L'argent, réputé pour ne pas faire le bonheur, reste quand même le nerf de la vie municipale. Le moment venu, chacun devait donc fouiller dans ses goussets, et contribuer, ce qui est le propre d'un contribuable. Taxes souvent honnies, taxes nécessaires.

« Sur motion de Mr Léon Corriveau secondé par Mr Philipe Laflamme proposé et résolu que le Secrétaire sois et il est autorisé de prélevé sur tout les bien imposable de la Municipalité la Somme dix cents par cents piastres pour rencontré tout les besoins que la Corporation aura besoin dans le cour de l'anné et pour payé le Conseil de Conté et les fonds des Juré.

Adopter »

[Archives municipales – 13 avril 1909]

« Concernant l'imposition de la taxe général de la municipalité par résolution suivant la modification de la commission municipale de Québec et que la municipalité a passé un règlement à ce sujet le 6 mars 1950, et avis public a été lu et affiché qu'une taxe générale sera impose à la séance de ce jour pour rencontrer les dépenses de l'année mille neuf cent cinquante un,

salaires du secrétaire	\$ 300, ⁰⁰
vérification du livre	\$ 60, ⁰⁰
assistance public	\$ 219, ⁰⁰
assurance des accidents	\$ 100, ⁰⁰
papeterie	\$ 60, ⁰⁰
Conseil de Comté et unité sanitaire	\$ 110, ⁰⁰
assurance de prévoyance du secrétaire	\$ 10, ⁰⁰
abonnement de la revue municipale	\$ 11, ⁰⁰
pour diverses dépenses imprévue	\$ 122, ⁸⁸

\$ 1042,⁸⁸ »

[Archives municipales – 2 janvier 1951]

La municipalité voit au paiement des taxes municipales, ce qui va de soi, mais aussi des taxes scolaires.

« Concernant les comptes des taxes municipale et scolaire, plus de un an que le secrétaire est autorisé de faire une liste pour le 20 décembre être rendu au conseil de conté, après avoir envoyez un avis de taxes des arrerage à chacun qui est en retard, il est résolu et adopté à l'unanimité. »

[Archives municipales – 1^{er} décembre 1952]

Que faire avec les contribuables incapables de payer leur dû ? Du moins avec certains.

« Sur preposition de Sieur Wilfrid Métiévier secondé par Sieur Jean Corriveau il est résolu quel le montant des arrérages dus sur l'emplacement de Sieur Alfred Breton lui soit remise par le Conseil cette année comme aumône et que le Sec. Très. soit autorisé de lui délivrer un reçu officiel des arrérages de taxes scolaires, municipal et de gravelage. »

[Archives municipales – 5 mars 1928]

Tous les élus vont déplorer les retards dans le paiement des taxes. Sauf peut-être le secrétaire-trésorier.

« Sur Motion de M. Thomas Roy Secondé par M. Xavier Côté propose et résolu que sur demande du Commissaire d'école de la dite Municipalité le Secrétaire Trésorier de ce Conseil soit et il est autoriser de porter ou faire porter des notices aux personnes qui n'ont pas encore payer leurs cotisations scolaires et pour chaque telle notice le secrétaire trésorier aura droit à cinquante centimes pour chaque telle notice. »

[Archives municipales – 2 novembre 1875]

À l'inverse, la municipalité se doit de rembourser ses contribuables quand il le faut.

« Motion N° 30

Proposé par Monsieur Louis Nolet Secondé par monsieur Jacques Gautron Que le secrétaire trésorier soit autorisé de donner la piastre que le conseil municipal du Township Buckland et Mailloux doit à monsieur Régis

[Archives municipales - 7 juin 1861]

On peut aussi se montrer généreux.

« M. Majorique Rouillard propose secondé par M. Joseph Leblond que la somme de cinquante piastres soit don-

née au fonds patriotique de la Croix Rouge. »

[Archives municipales – 19 octobre 1915]

Si on brasse des affaires, il faut inmanquablement composer avec des institutions financières.

« Sur proposition de Sieur Henry Le Royer secondé par Sieur Benoit Nolet, il est résolu que le Sec. Très. Philémon Lapointe soit autorisé à faire tous les transactions nécessaires de la Municipalité et de l'Assurance de la paroisse avec le bureau de la Banque Canadien National durant le temps de son engagement et qu'une copie de cette résolution soit transmis aux bureaux de la banque suivant demande faite. »

[Archives municipales – 25 janvier 1926]

Des services municipaux... et des hommes

Pour bien desservir sa population, les élus ont besoin de cerveaux et de bras. En tête de liste, le secrétaire-trésorier. C'est sur lui que repose l'administration et la gestion des affaires de la municipalité. Il exécute ce que décide son conseil municipal. Il répond de tout, ou presque. Il est en contact avec les contribuables, les contractants de la municipalité. Il paye la facture, rend des comptes régulièrement, publiquement.

« Monsieur Joseph Dion Secondé par Monsieur Charles Labrie propose que Prudent Mathieu Secrétaire Trésorier du dit Conseil rende compte dans cette Séance du dit Conseil de la N.D. du Township Buckland et Mailloux de toutes argent de recette et de dépense qu'il a jouit pendant le cour de l'année Mil huit Cent Soixante et trois

Secondé unanimement par la présente.»

[Archives municipales – 4 avril 1863]

« Sur proposition de Sieur Napoléon Larochelle secondé par Sieur Arthur Boutin et résolu que le rapport de vérification des comptes et des livres de la Municipalité faites par M. Maurice Cloutier N.P. soit accepté et que le Secrétaire Trésorier soit autorisé de lui remettre la somme de quinze piastre pour honoraire, à même le fond de la Corporation.

Adopté unanimement

Sur proposition de Sieur Armand Bélanger secondé par Sieur Jean Coriveau et résolu que les comptes non autorisés énumérés dans le rapport de M. le vérificateur soit acceptés et approuvés par le Conseil sans exception comme suit

Cyrille Couture Compte d'inspecteur \$ 2.⁰⁰ autorisé à la séance 6 juin 1932
Adélarde Tanguay \$ 16, entretien chemin du village 1932

Trésorier Provincial fond bâtisse et juré \$ 12.⁰⁰

Requête à Commission des Services Publics, pour le téléphone \$ 15.⁰⁰

Jean Ruel voyage à Québec pour le chômage \$ 8.⁵⁰

Philémon Lapointe perception du compte d'inspecteur \$ 2.⁷⁰

"répartition de l'octroi voirie \$ 5.⁹²

Octroi de voirie remis aux travailleurs en 1931 \$135.²⁵

Philémon Lapointe timbre et papetterie \$ 3.⁵⁰ »

[Archives municipales - 5 février 1934]

Le secrétaire-trésorier reçoit la correspondance de la Corporation, avec le maire. Il en rend compte.

« Sur proposition de sieur Napoléon Larochelle secondé par Sieur Arthur Boutin et résolu que le secrétaire trésorier donne lecture des correspondances reçues par M. le maire ou par lui-même, et elles le sont comme suit, une lettre de M. Robert Taschereau en date du mois nov. Refusant une demande d'octroi 50% pour terminer le gravelage de la route St-Louis 2^e une lettre du Secrétaire de la Province, assurant l'admission définitive de Mme [] à l'hôpital St-Michel Archange au soin de la municipalité, 3^e une lettre de M. Gérard Audet de Standon en date du 1 Déc. 1934 offrant ses services comme auditeur licencié au prix de \$ 15.⁰⁰. »

[Archives municipales - 3 décembre 1934]

Généralement, le brave secrétaire-trésorier en mène large. Malgré ce fait, il ne pourrait suffire à la tâche, si l'on considère toutes les responsabilités incombant à la municipalité.

Au fil des ans, le conseil nomme donc

des « officiers » avec des responsabilités précises, limitées, qui sont rémunérés par leurs différentes tâches.

« Preposé par Louis Bégin Secondé par Louis Prévost et résolu unanime par les présentes que M. Michel Letellier soit délégué à Son Excellence Le Gouverneur pour être nommé L'Officier principal capitaine de la Localité du Township Mailloux. »

[Archives municipales-7 janvier 1861]

En 1933, c'est une petite armée qu'on organise pour veiller surtout à la bonne qualité des chemins municipaux. Règle générale, on donne ces responsabilités aux simples citoyens. S'ils sont « inspecteurs » de voirie, ce sera à proximité du rang habité, par exemple. Ces « officiers » sont nommés par le conseil municipal.

« [...] que le Conseil procède à la nomination des officiers municipaux pour le prochain terme nommé Com-

me suit - savoir :

Inspecteur général Adélarde Matteau

Inspecteur agraire Alphonse Plante

Philippe Laflamme

Alphonse Boutin

Garde Enclos Arthur Pinel

Évaluateurs Alyre Laflamme

Adjutor Fontaine T.

Arthur Boutin

Officier d'hygiène Phidime Dion

Arthur Baillargeon

Onésime Leblond »

[Archives municipales- 6 mars 1933]

« Sur proposition de M. Napoléon Roy secondé par M. Octave Baillargeon et résolu que demande soit faite à son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec de bien vouloir nommer Juge de Paix, M. Philémon Lapointe, industriel de la paroisse N.D. Buckland pour le district

Buckland le 1er février 1951.

Messieurs;

On nous dit qu'il est question de donner le service électrique dans les rangs de Saint-Joseph, Saint-Thomas, Saint-Louis; comme le sujet nous intéresse à plusieurs points de vue, une requête a été signée par tous les contribuables du rang; il n'y a que Ferdinand Couture qui a préféré s'abstenir, prétendant que ses moyens ne lui permettaient pas de s'engager en rien.

Etant donné qu'une trop grande distance nous sépare de l'autre partie du rang, quelques-uns prétendent qu'il est plus logique d'être desservi en électricité par Buckland, suite du rang Saint-Thomas, tout comme nous le sommes pour la malle rurale.

Quoi qu'il en soit, peu nous importe le lieu d'origine, pourvu que nous en ayons les avantages.

La requête a été remise au Conseil de Saint-Damien pour pression auprès de la Régie Provinciale de l'Electricité et nous soumettons notre cas à votre bienveillante attention dans l'espérance d'une mention favorable.

Croyez en nos meilleurs sentiments.

Henri Boulanger



Calvaire à Buckland, ph Paul St-Arnaud

de Montmagny pour remplacer M. Joseph Métivier, sortant de charge pour cause de changement de domicile.

Adopté »

[Archives municipales – 7 mars 1921]

Certes, les représentants du peuple font confiance à leur bras droit, le secrétaire-trésorier. Obligation leur est quand même faite de valider ses comptes.

« Nous soussignés certifions avoir réglé les comptes du Secrétaire-Trésorier H. Lamontagne et nous les avons trouvés correct, il a retiré sur les rôles y compris la balance de l'an-

née dernière la somme de cinquante neuf louis cinq shillings quatre pences trois quarts, il a payé la somme de cinquante-six louis quatorze shillings et dix pences

Balance en main deux louis dix shillings six pences trois quarts arrérage restant dû vingt six louis cinq shillings et deux pences.

Honoré Morisset Nazaire Lachance, auditeur »

[Archives municipales – 4 mars 1878]

En 1941 se crée un nouveau poste « enquêteur pour chiens ». C'est que

des chiens errants s'attaquaient aux moutons, ce qui eût l'heure de déplaître et aux cultivateurs, et aux élus municipaux. La municipalité devait compenser financièrement les colons lésés, selon les règles de la loi dite des chiens.

« Sur proposition de Sieur Octave Rouillard secondé par Adélarde La-grange il est résolu que

M. Jean Corriveau soit nommé enquêteur pour les dommages causer par les chiens aux prix de quarante centin de l'heur frais de voiture compris. »

[Archives municipales – 6 mars 1944]

« Sur proposition de Sieur Léopold Lacasse secondé de Alphonse Morissette il est résolu que le dommage de un mouton de Arthur Turgeon causé par un chien d'après l'enquête passé pour Sieur Jean Corriveau nommé en conséquence lui soit payez au montant fixé du deux tiers de quatre dollars »

[Archives municipales – 12 février 1945]

« Sur proposition de Sieur Gérard Roy secondé de sieur Omer Carrier il est résolu que les réclamations de Sieur Jean Corriveau et Léon Carrier, pour la perte de moutons endommagé par les chiens, soit et elle est réglé à l'amiable [...] »

[Archives municipales – 3 novembre 1941]

Pour tenter de remédier aux problèmes causés par la gent canine, la municipalité met en vigueur une taxe sur les chiens. Façon possible d'en contrôler le nombre, et d'identifier les sans-abris (errants).

« Sur proposition de Sieur Antonio Béland secondé par Sieur Omer Carrier il est [...] qu'un règlement soit passé imposant une taxe annuelle sur tous les chiens gardés dans les limites de la municipalité [...] »

Pour ses causes et à cette fin, le Conseil Municipal de Buckland ordonne, et il est statué par le présent règlement, qu'une taxe annuelle est imposé sur tous les chiens gardé dans les limites de la Municipalité au taux de 25 centin pour un chien ne pesant pour 20 lbs à l'âge de 12 mois et 50 centin pour un chien, et des deux sexes, pèsera plus de 20 lbs et en plus des honoraires pour la valeur du bou-

ton d'identité qui sera remis comme licence [...] »

[Archives municipales – 16 juin 1941]

« Sur proposition de Sieur Adélar Lagrange secondé de Sieur Edouard Trahan il est résolu que une requête soit présenté à l'honorable Ministre de l'agriculture par l'entremise du député de Bellechasse V. Bienvenue Ministre de la Chasse et des Pêcheries demandant de faire amendée ou abroger l'article a de la loi des chiens.

Attendu que, conformément aux dispositions de la présente loi les municipalités sont responsables des dommages causés par les chiens aux animaux de la ferme.

Attendu qu'il est impossible de déterminer si les dommages ou cause de mort sur un mouton : sont de maladie, de strangulation par Animaux sauvage ou domestiques ou encore cause d'accidents sur des terrains incultes sans les services d'un vétérinaire à des frais dispendieux.

Attendu qu'il est impossible d'identifier un chien vicieux qui agresse souvent en faveur de la nuit ou qui se cache dans des dispositions de terrain boisé ou accidenté ou il est impossible de les apercevoir.

Attendu que la municipalité est dans l'obligation de payer tous les réclamations en domage déclaré par les propriétaires sur des moutons trouver à demi dévoré ou dans des conditions impossible de déterminer les causes de mort.

[...] les réclamant demande à la Législature de la Province de Québec que les municipalités soit décharger de cette responsabilité des dommages causer aux animaux de la ferme par les chiens. »

[Archives municipales- 1^{er} février 1943]

Les arcanes du pouvoir sont faits de multiples relations. Il faut savoir composer avec les paliers supérieurs de gouvernement. Bons contacts, bonnes relations, bons octrois. Les compliments font plus que rage et arguments.

« Sur motion de M. Joseph Dion Secondé par M. Pierre Nadeau propose que des remerciements soient votés à

notre dévoué Député du Comté Bellechasse pour les grands services qu'il vient de rendre à la paroisse par l'habilité et le zèle avec lequel il vient d'obtenir son élection civile [...] »

[Archives municipales – 26 mars 1882]

Avoir un sénateur dans sa cour, pour quoi pas ?

« Sur proposition de Sieur Napoléon Larochelle secondé par Sieur Pierre Laflamme et résolu que notre Conseil recommande fortement la nomination du Dr. J. L.Q. Corriveau d'Armagh Co. Bellechasse au poste de sénateur pour la division La Durantaye à l'honorable Maurice Dupré Solliciteur général du Canada ainsi qu'à tout le cabinet Canadien. »

[Archives municipales – 5 février 1934]

On remercie parfois. On demande aussi de l'aide financière, pour différents projets.

« Sur proposition de Sieur Joseph Laflamme secondé par Sieur Benoit Nolel il est résolu et adopté qu'une demande soit faite à l'honorable Antonio Galipeault le député très dévoué et très aimable du comté de Bellechasse de bien vouloir se servir de sa grande influence auprès de l'honorable Ministre de la voirie pour faire reconnaître et inscrire la route de Beaumont à St-Philémon au nombre des routes régionales. »

[Archives municipales – 3 février 1930]

« Sur proposition de Sieur Jean Corriveau secondé par Sieur Benoit Nolel, il est résolu qu'une demande soit faite à l'honorable Antonio Galipeau député de Bellechasse afin qu'il nous octroi par son département la Somme de (\$ 1000.⁰⁰) mille piastres pour aider les contribuables de l'arrondissement du pont des Pointes; à remboursé une parti de l'emprunt faite pour rencontré les dépenses du quai de protection prêt du dit pont. »

[Archives municipales – mars 1927]

« Conservant la construction de cette nouvelle ligne de téléphone. Monsieur Louis-Philippe Picard, député de Bellechasse, nous vous demandons de nous venir en aide à cette construction par un octroi du Fédéral que vous pouver sollicité pour nous, vos

connaissance votre influence et vous connaît nos besoins

Ces une ligne que nous pouvons pas escenté il le faut absolument, et le coup de cette ligne va nous couté trois mil cinq cent piastres, après avoir fait l'estimé bien juste, nous comptons sur votre bienveillante attention. Cette ligne raccorde la ligne de St-Philémon, St-Paul de Montmagny et Apoline, St-Magloire. C'est tout des places qu'on a de la colonisation. »

[Archives municipales – 13 janvier 1952]

Il arriva même que le conseil municipal fit une demande très particulière, touchant un particulier...offrant un service général.

« Sur proposition de Sieur Arthur Boutin secondé par Sieur Pierre Laflamme et résolu que le conseil prenne charge et de la surveillance du terrain de réparation du moulin à farine propriété de M. Arthur Mercier meunier de la paroisse.

Attendu que la bâtisse est vermoulu et que les fondations sont ébranlé et que le tout menace de s'écroulé. Attendu que le propriétaire a mis sont avoir sur l'achat de ce moulin il y a 2 ans. Attendu que les revenus du moulin ne sont pas suffisants pour encaisser des bénéfices. Attendu que sans aides, il sera dans l'obligation de fermé le moulin et en privé les paroissiens de ses services pour ces causes le Conseil déside de venir en aide à M. Mercier en fesant une demande au Gouvernement par l'entremise de notre député Robert Taschereau afin d'obtenir un octrois sufisant pour couvrir une parti des dépenses qui sont approximativement estimé à huit cent piastres [...]. »

[Archives municipales – 1935]

Des chemins... et des hommes

Une priorité pour les élus était sûrement l'ouverture de routes. Il fallait faciliter et favoriser la circulation dans le village et ses nombreux rangs. C'était ainsi que se développait la communauté, en brisant l'isolement. L'Humain restera toujours un être de relations et de communications. Les chemins étaient souvent en piteux état,

surtout en automne et au printemps. Il fallait régulièrement les « graveler » pour les remettre dans le meilleur état possible. L'hiver était un long combat pour maintenir la circulation.

« 6 juillet 1860

Proposé par Louis Nolet

Secondé par Louis Prévost

et résolu unanimement par le dit conseil

Que nous obligeons tous propriétaires compris dans la Localité de Buckland et Mailloux a bien entretenir leur chemins de front suivant la Loi y compris les propriétaires occupans les lots ou se trouve les dits chemins Royal.

Proposé et secondé par les mêmes et résolu unanimement

Que nous obligeons tous propriétaires dans la dite localité à faire l'ouverture du chemin de front la ou ne se trouve pas d'ouverture de front. [...]

[Archives municipales – 6 juillet 1860]

« Sur proposition de Sieur Jean Corriveau secondé par Sieur Pierre Laflamme et résolu que demande soit faite à l'Honorable Ministre de la Voirie par l'entremise de notre aimable député M. Robert Taschereau pour nous obtenir un octroi de \$ 2500.⁰⁰ à 50% pour charroyer du gravier cette hiver pour terminer le gravelage de la route St-Louis au cour de l'Été. »

[Archives municipales – p. 203]

« Sur proposition de Sieur Benoit Nolet secondé par Sieur Alphonse Carrier, il est résolu que le règlement de gravelage des chemins soit promulgué à cette séance tel qu'adopté à la Séance du Conseil en date du 2 février 1926, suivant les dispositions de la loi. »

[Archives municipales – 6 juillet 1926]

« Sur proposition de Sieur Jean Corriveau secondé par Sieur Napoléon Roy il est résolu que la gravel nécessaire sur le chemin du rang St-Roch soit acheté de Sieur Delphisse Brochu et Octave Boutin aux fins de 5 centin la verge cube, les échantillons de ces deux pics ayant été accepté par le Département de la Voirie, en les prenant au plus près, afin d'économiser dans le charroyage. »

[Archives municipales – 6 juillet 1926]

« M. Pierre Corriveau propose secondé par M. Hubert Morin que le Conseil réuni en session passe du règlement à propos de l'entretien des chemins d'hiver.

M. Onésime Aubin propose secondé par M. Edmont Lachance que les règlements suivant soient faits.

Le Conseil municipal ordonne que les chemins d'hiver dans toute la paroisse soient balisés de 36 pieds en 36 pieds à la première bordée.

Que les chemins soient entretenus et grattés de cinq pieds de largeur.

Que des places de rencontres soient faites dans les chemins de front une place de rencontre pour chaque lot de trois arpents là où il y a des maisons habitées ayant soin de les mettre à égale distance avec la montée qui doit être entretenue pour faire une place de rencontre convenable. Sur les lots où il n'y a pas de maison habitées, il devra y avoir deux places de rencontre. Dans les routes les places de rencontre devront être de 3 arpents de distance.

Les places de rencontres devront avoir au moins 25 pieds de long et au moins deux balises de bois franc [...]

Que les chemins du village soient entretenus et gravelés sept pieds de large.

Que chaque propriétaire gratte son chemin à chaque fois que besoin en est

Que copie du présent règlement soit lu à la porte de l'église paroissiale le premier dimanche après sa passation. »

[Archives municipales – 18 octobre 1911]

« Sur motion de M. Charles Carrier secondé par M. Pierre Nadeau propose et résolu que Nazaire Carrier inspecteur soit et il est autorisé de poursuivre les personnes ci-après désignées s'ils refusent ou négligent de payer dans le délai de huit jours ce qu'elles doivent pour leurs travaux faits dans leur chemin

Samuel Bélanger pour la somme de	\$ 0,88
Cyrille Fortier	\$ 1,84
Baptiste Fradette	\$ 2,40
Entrase Labrie	\$ 0,40

et le dit inspecteur aura de plus droit à vingt par cent en sus de la valeur conformément à l'article 388 du Code Municipal dans le cas de poursuite. »

[Archives municipales – 4 septembre 1882]

« Concernant les dommages causés dans le chemin de Joseph Trahan, il a été décidé après une entente que Donat Bilodeau s'engage de fournir une journée d'ouvrage pour faire un quai et Édouard Trahan s'engage de travailler la balance des travaux [...] à condition que le dit Joseph Trahan entretienne les fossés de chemin en bonne condition.

[Archives municipales – 7 mai 1951]

« Sur motion de Sieur Joseph Boutin secondé par Sieur Pierre Corriveau proposé et résolu que la lettre de Sieur Galibois réclamant \$ 20.⁰⁰ pour le mauvais état des chemins après avoir été prise en considération. Le Conseil décide de se laisser poursuivre si le demandeur le désire, car après informations prises nous sommes en état de se défendre.

[Archives municipales – 11 avril 1911]

Ce qui était généralement pratique pouvait devenir nuisible...comme les trottoirs !

« Les propriétaires de terrain ou d'emplacement dans les limites du village des deux côtés du chemin seront tenus d'enlever les trottoirs avant le passage des travailleurs ou gravelage afin qu'ils puissent creuser des fossés »

[Archives municipales – 4 juillet 1927]

Les ruisseaux et rivières constituaient un obstacle à la circulation. On doit ériger des ponts en bois, en fer et en béton.

« Sur proposition de M. Octave Boutin secondé par M. Adélarde Tanguay et résolu que le conseil municipal de la paroisse de Buckland accepte l'offre du département pour la construction d'un pont en fer sur la rivière des Pointes et le secrétaire est autorisé par la présente de faire les démarches nécessaires auprès du département pour mettre les travaux à exécuter au plus tôt possible.

Sur proposition de M. Joseph Breton secondé par Octave Boutin et résolu

que M. Edmond Bilodeau et le secrétaire soit autorisé de se rendre auprès de l'honorable Ministre des travaux publics afin de se renseigner pour l'exécution des travaux du pont des Pointes. »
[Archives municipales – 2 septembre 1911]

« Sur motion de M. Joseph Boutin Secondé par M. Charles Carrier propose et résolu que les habitants de la concession St-Joseph depuis chez Nazaire Gagnon joignant Onésime Aubain sont par les présentes à l'entretien et à la construction du pont qui se trouve dans le chemin de Thélesphor Nadeau. »
[Archives municipales – 4 septembre 1882]

Et puis, les sentiers devenus chemins s'étirèrent encore, pour devenir routes dites régionales. On pouvait enfin s'éloigner, sortir.

« Sur proposition de Mr. Octave Baillargeon secondé par Mr. Octave Boutin et résolu que le Conseil municipal de Buckland approuve de beaucoup le projet d'une rente régionale et la recommande beaucoup auprès de l'honorable Ministre. Mais le conseil ne se charge pas de l'envoi de délégués auprès du ministre. »
[Archives municipales – 12 mai 1919]

La construction de routes était un sujet de controverses. Les élus voulaient certes des routes, mais malgré tout, ils s'opposaient à certains projets.

« Sur motion de M. William Fortin secondé par M. Charles Carrier, il est proposé et résolu que le Conseil apprend avec surprise qu'une demande a été faite au Gouvernement de cette Province demandant l'ouverture d'une nouvelle route partant du Chemin Taché entre le Canton de Buckland et Mailloux en gagnant le Nord à la paroisse St-Raphaël.

Que deux chemins servant de sorties ou chemin de communication pour les Cantons de Roux, Bellechasse, d'Aquam, Mailloux et Buckland existent déjà et sont suffisants pour les besoins et utilité des Colons des Cantons ci-dessous.

Que les nouvelles routes demandé ne serait pas plus avantageux pour les colons du susdits Contenu et néces-

siterait une dépenses d'une dizaine de Mil piastres et serait cause que les travaux déjà commencé et non finis dans les chemins des susdits Canton seraient suspendu des allocations du Gouvernement et appliqués à l'ouverture et confection de la nouvelle route demandée.

Que ce Conseil croirait manquer à son devoir en ne protestant point de toutes se forces contre ce projet d'ouvrir les routes demandée.

En conséquence ce Conseil par la présente résolution, et au nom de tous les contribuables du Canton de Buckland dont il est le représentant s'oppose formellement à l'ouverture de la nouvelle route demandée et M. le Maire et le Secrétaire Trésorier sont autorisés à transmettre à M. Faucher de Saint-Maurice Député de Bellechasse copie de la présente résolution.

[Archives municipales – 5 juillet 1886]

Un jour, les bœufs et les chevaux de trait furent bien étonnés de croiser cette invention diabolique, la machine. Les élus connurent les premiers chauffards de l'histoire de Buckland. Le conseil, inlassable, se pencha sur ce nouveau problème occasionné par ces automobiles mécaniques ou plus justement de leurs conducteurs. Il fallait réglementer la vitesse, notamment.

« [...] il est adopté et statué un règlement pour que tous les machines comprenant machine de promenade camion et autre eseceterat.

Mr. Cyrille Couture propose secondé par Sieur Jean-Philippe Laflamme qu'il soit tenu responsable tous seuse qui stationnent du côté sud du chemin dans les limites du village à une amende de deux dollard pour la première offense et n'excédera pas plus que cinq dollard.

[...] il est défendu de faire une vitesse de pas plus de ving mille à l'heure ou ceux pris en défaut seront condamnés au même pénalité mentionné à l'article No. 1 du présent règlement.

[...] Sieur Jean Corriveau est nommé pour faire exécuté les ordonnances de ce dit règlement.

[Archives municipales – 8 juin 1948]

Déjà, on avait décrété qu'il fallait rouler à droite. Ce nouveau moyen de transport rendait la mesure d'autant plus importante.

« Proposé par Alfred Lapointe secondé par Alfred Labrecque... il est ordonné et statuer que à l'avenir pour l'hivert les voitures auto neige ou à cheval devront suivre leur droite.

Ou ceux qui seront trouvé en défaut en cas d'accident seront responsable de rembourser frais et dommages, ce dit règlement entrera en vigueur dans les trente jour de sa publication. »

[Archives municipales – 5 mai 1947]

Le stationnement devait également faire l'objet de règles.

« Concernant les avis de motion passé à la séance du premier de mai mille neuf cent cinquante, ayant été lu et affiché conformément, qu'il serait passé un règlement pour fermé un bout de chemin de la municipalité à partir du lac dans le rang Il Nord de Ville-Marie, et défense de parqué le long de ce dit chemin à pas plus que trente minutes, à partir de la route St-Charles jusqu'au Lac.

[Archives municipales – 6 juin 1950]

Fatalement, le bon vieux cheval rencontre ce nouveau cheval dit vapeur. Et ce, dans des circonstances plutôt déplaisantes.

« Sur proposition Sieur Arthur Lachance secondé de Sieur Adélarde Lachance, il est résolu que la réclamation de Paul Trahan pour bris de voiture dans la route St-Louis ne peut-être accepter, étant donné la déposition d'un témoin qui le suivait, et que la voiture a été brisé par le cheval qui a rué.
[Archives municipales – 1er février 1943]

Cette espèce de cheval mécanique avait régulièrement soif. On devait l'abreuver.

« Conservant la demande de Mr Cyrille Larochelle pour faire déplacé un poteau de transmission de la Shawinigan qui lui est nuisible pour l'arrivé à sa tique à gazoline, il serait juste que ce poteau soit disposé an face de la Shawinigan ou qu'il soit pris une entente entre les deux partie soit de Mr Cyrille Larochelle et la Shawinigan

Water and Power Company sans qu'il en coute à la corporation municipale. »
[Archives municipales – 7 mai 1951]

Quelques privilégiés pouvaient se payer une automobile. Ce n'était pas à la portée de toutes les bourses. Le transport en commun, l'autobus, vint à la rescousse de ceux qui en rêvaient (de l'auto), et qui devaient toujours compter sur la traction animale.

« *Sur proposition de Sieur Philippe Morissette secondé par Sieur Roland Morin il est résolu que demande soit envoyez à la régie des services publics de communication pour que nous puissions avoir un service d'autobus, comme tous les paroisses du parcourt de cette ligne de Monsieur Napoléon Fontaine.* »

Que le dimanche il se rende à Buckland pour la messe de 9 heures ½, comme il est fait à St-Damien et tous les autres paroisses et donner un service le dimanche comme St-Damien. »

[Archives municipales – 12 mars 1947]

L'hiver était l'ennemi, quand il fallait se déplacer. On regarda la saison d'un autre oeil quand un certain Bombardier mit sur la route un nouvel engin.

« *Sur proposition de Sieur Camille Fontaine secondé par Sieur Ferdinand Rouleau, il est résolu que la demande de Sieur Raoul Carrier, garagiste, a été adoptée unanimement, non seulement par le conseil, mes tout les contribuables présents à l'assemblée était pour que le conseil lui donne leur plus grande appui, pour faire la demande, à la régie d'un permit de circulation d'auto-neige de Buckland à St-Damien parce que cela est de convenance qu'un des notres puisse donné un service dans notre localité.* »

[Archives municipales – 4 mars 1946]

Le train vint également abolir les distances. Villes et villages devinrent plus accessibles. Il favorisa le commerce, par sa grande capacité à transporter les marchandises de toutes sortes.

« *Attendu qu'une requête doit être présenté à M. Henry Thorton président du chemin de fer Canadien et M. Arthur Sauvé Ministre des Postes afin*

que le service du train sur le chemin de fer Transcontinental et le service des malles soient rétablis, comme les années dernières avec un train Express chaque jour.

Attendu que le service actuel sur cette ligne depuis le commencement décembre 1931, est tout à fait contraire au progrès et à l'avancement du Commerce qui se fait dans les localités situées sur le parcours du transcontinental [...] »

[Archives municipales – 5 janvier 1932]

Du progrès... et des hommes

Dans les premiers temps, les Bucklandais et Bucklandaises disposaient de peu de services, et encore le mot est faible. Cela explique pourquoi le conseil municipal avait un part de responsabilités élevée dans la vie de ses commettants. On s'adressait ou au maire ou au curé, pour résoudre ses problèmes. Point. Les élus devaient donc en ratisser large. La santé, physique et même mentale, les concernait. On verra leur implication dans la religion. Le moment venu, ils durent s'informer, faire des démarches, pour accueillir les progrès du siècle, qui avaient nom téléphone, électricité.

La boisson faisait des ravages dans les familles. Autre préoccupation. Bref, le monde entier évoluait, à la vitesse grand V. Les édiles municipaux devaient activer leurs méninges pour que le village suive cette évolution. La santé fut longtemps un champ d'interven-

tion pour les élus. Avait-on le choix ? Les services de santé étaient peu accessibles, et loin. Quand la maladie menaçait la population, il fallait agir.

« *Sur motion de sieur Hubert Morin secondé par Mr Pierre Corriveau proposé et résolu que la lettre du bureau d'hygiène demandant de rendre la vaccination obligatoire pour tous – après avoir été prise en considération est remise à plus tard vue la grande difficulté de se faire vacciner à la saison des semences.* »

[Archives municipales – 9 mai 1911]

S'il fallait vacciner la population, il fallait être vigilant et responsable.

« *En conséquence après 48 heures de l'entrée en vigueur dudit règlement, toute personne se trouvant dans la municipalité qui ne pourra pas établir qu'elle a été vaccinée avec succès dans les Sept ans précédant ou qui ne pourra pas établir par un certificat du médecin qu'elle a été vacciné sans succès dans les Six Mois précédents sera passible d'une amande de cinq dollars et aussi d'une amande additionnelle d'un dollar pour chaque jour qu'elle aura omis et omettra de se faire vacciner après le deuxième jour de l'entrée en vigueur dudit règlement.*

Après 48 heures de l'entrée en vigueur dudit règlement – toute personne se trouvant dans la municipalité devra exhiber à l'officier exécutif de l'autorité sanitaire Municipal ou à toute autre personne dans la municipalité



Au volant, Ernest Nolet, Adrien, Roger et Lucien, vers 1930 - Photo : gracieuseté de M. Laurent Nolet

lorsqu'elle en sera requise Verbale-ment ou par écrit ou autrement, un certificat d'un médecin dument qualifié à pratiquer comme tel dans cette Province établissant qu'elle a été vaccinée avec succès ou que la vaccination a été tenté sur elle sans succès dans les délais [...] au paragraphe précédent, et chaque refus ou omission de sa part d'exhiber tel certificat lorsqu'elle en sera requise la rendra passible d'une amande de cinq dollars. »

[Archives municipales- 26 mars 1902]

Au besoin, on allait guérir le médecin.
« *Sur motion de Jean Corriveau secondé par Mr Joseph Boutin propose résolu que le dit Conseil nome le docteur Joseph Leblond de St-Malachie pour venir faire la visite de nos malades 1 an après une maladie contagieuse et avoir vue un autre docteur par la compagnie vue que le docteur de St-Damien a visité la plus par des cest malade et ce aprais avoir vue la réponce du Secraitaire Eugène Peltier Secraitaire au bureau hygiène. »*

[Archives municipales – 18 octobre 1910]

D'autres mesures devaient être prises.
« *Sur proposition de Sieur Jean Corriveau secondé par M. Napoléon Larochelle il est résolu que l'avis du Dr. J.C. Corriveau déclarant un cas de diphtérie dans la paroisse, sur l'enfant de Nap. Labrie demeurant chez Alfred Rouillard soit prise en considération et que les officiers d'hygiène soit tenu d'aller placarder cette demeure afin de prévenir une épidémie. »*

[Archives municipales – Livre 3 – p. 219 – 3 décembre 1934]

Le Conseil avait également mandat de prendre soin de ses malades dit mentaux et devait prendre des décisions pour le moins radicales.

« *Sur motion de Mr Hubert Morin secondé par Mr Léon Corriveau que ce conseil réuni en Comité a décidé à l'unanimité que le jeune Jean [] soit envoyé à l'asile. Les certificats sont acceptés par le surintendant de l'asile. »*

[Archives municipales – 14 février 1911]

« *Il est proposé par Mr Joseph Boutin Secondé par Mr Léon Corriveau que*

aprais avoir entendu le raport de Mr le docteur Leblond et Boutin nous déclarons qu'il a existé un ou plusieurs cas de feviève thyphoide dans les meisons suivantes nous déclarons d'aprais les règlements du Conseil d'hygiène de Québec la désinfection des dites meisons suivantes savoir Gervais Chabote Georges Corriveau Charles Préveaut Nazaire Carrier Téléphore Fontaine Adalard Mateau.

[...] que les meison suivantes d'aprais les règlements du Conseil du bureau d'hygiène soit placardé Johny Rouillard Xavier Lapointe, Johny Baillargeon

la meison d'école du village Néré Carrier Jean Morin Joseph Fortin. »
[Archives municipales – 29 octobre 1910]

« *Mr Alfred Labrecque propose secondé par Mr Joseph Rouleau, il est résolu que*

Nous avons fait les recherches dans le livre de délibération du conseil pour trouver comment il avait prosédé pour placer une nommée [] fille de Mr [] et nous avons trouvé une résolution qui autorisait Mr le maire du temps à placer cette fille. Nous croyons que lorsqu'elle a été placée dans l'Hospice en l'Hôtel-Dieu du sacré cœur, elle

COMTE DE BELLECHASSE

MOUVEMENT DE LA POPULATION.—EXPLOITATIONS AGRICOLES.—ANCIENNES PAROISSES.

Il y avait autrefois plusieurs seigneuries dans les limites de ce comté. C'étaient les seigneuries de Saint-Valier de Saint-Michel, de Beaumont, de la Durantaye, de la Martinière, de Vincennes, de St-Gervais et Livaudière et le Fief Mont à peine. Toute la partie cultivable de ces anciennes seigneuries est colonisée depuis longtemps. On y compte même des paroisses très populeuses et très riches.

Le recensement de 1881 donnait pour ce comté une population de 16,914 âmes. Dix ans plus tard, en 1891, cette population s'élevait à 18,368 âmes. Elle se répartissait comme suit dans les paroisses :

St-Cajetan d'Armagh.	1,549 âmes
St-Etienne de Beaumont.....	811 "
Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland.....	1,199 "
St-Charles.....	2,076 "
St-Damien.....	820 "
St-Gervais.....	2,072 "
St-Lazare.....	1,322 "
St-Magloire.....	1,065 "
St-Michel.....	1,838 "
St-Néré.....	1,181 "
St-Philémon.....	707 "
St-Raphaël.....	2,406 "
St-Valier.....	1,322 "

Le nombre d'acres de terres occupés était à la même époque, en 1891, de 287,440, pendant que l'étendue des terres améliorées s'élevait à 158,860 acres.

perdait très souvent connaissance, et aujourd'hui nous croyons qu'elle serait plutôt mieux d'être placée à St-Michel, parce qu'elle pas assez intelligente pour gagner sa vie... »

[Archives municipales – 6 novembre 1948]

« Sur proposition de Sieur Octave Baillargeon secondé par Sieur Joseph Laflamme et résolu que M. le maire soit autorisé à prendre les procédures légales contre M. [] qui refuse et néglige de payer la pension de Mlle [] à l'hôpital St-Michel Archange pour l'année 1929. »

[Archives municipales - 1er décembre 1930]

Une question d'hébergement occupait parfois le conseil.

« Mr Alphonse Roy propose secondé par Onésime Aubin que le Conseil municipal de la paroisse fournit un octroi de cent piastres par année à l'Hospice St-Damien pour le maintien des personnes que la paroisse y a fait placer pourvu que la paroisse soit exempte des quêtes de la dite Communauté. Cette résolution n'étant que pour mars. »

[Archives municipales – 9 décembre 1931]

« Il est proposé par Mr Octave Boutin secondé par Mr Frs Baillargeon que l'on prenne en considération la demande de Mr Joseph [] et Dame [] épouse de faire placer quatre enfants de Dame [] dans une institution de charité.

[Archives municipales – 5 mars 1917]

Parmi tous ces citoyens en détresse, il fallait démêler le tout. Besoins ou pas besoins ?

« Il est proposé par Mr Roland Fontaine, secondé par M. Raoul Fontaine que pour répondre à cette demande (aide sociale) Mr le maire devra se rendre à la résidence de la dite personne pour constater les besoins réels, et qu'à sa visite au bureau de l'assistance public, il prenne connaissance des rapports faits jusqu'à date et, essayer de rencontrer le médecin chargé des examens mentionnés... »

[Archives municipales – 6 juin 1959]

« Sur proposition de Sieur Delphisse Côté secondé par Sieur Arthur Lachance il est résolu que la demande de sieur [] pour faire diminuer la somme

qu'il est tenu de donner chaque année sur la pension de son fils soit remise à la prochaine séance du conseil pour considération. »

[Archives municipales – 5 octobre 1942]

« Concernant le cas de Pierre [] pour lui donné le logement et la nourriture le conseil juge à propos qu'il soit fourni 15% pour cent par la municipalité, et la balance de 85% soit fourni par l'association du bien-être social [...] »

[Archives municipales – 5 décembre 1955]

« Concernant les comptes d'assistance public pour les indigent payable en 1951 nous demandons une permission d'emprunt à la commission municipale de Québec au montant de quatre cent piastres remboursable en quatre ans à même la taxe municipale que nous avons imposé cette année de trente centin. »

[Archives municipales – 5 mars 1951]

On peut toujours enquêter. Quant au résultat, il n'est toujours pas évident.

« Sur proposition de sieur Alphonse Morissette secondé par Albert Laflamme, il est résolu qu'une demande soit faite à Monsieur Léonce Cliche magistrat du district de St-Joseph de Beauce pour reprendre l'enquête du jeune Romain Vachon fils de Grandiasse Vachon d'après les renseignements pris à ce sujet faudrait que Monsieur Grandasse Vachon aurait abitté dans notre municipalité 12 mois et quelques jours et il en abitté que 9 mois et quelques jours. Cette information a été donné à notre secrétaire trésorier par le sous ministre de la santé la cause du retard que notre secrétaire à donné à cet effet ce que la lettre s'est trouvé écarté en arrière de son bureau et de même nous constatons que Monsieur Grandiasse Vachon a jamais eu de propriété à Buckland. »

[Archives municipales – 4 décembre 1944]

Dans les années trente, la Crise affecte le monde entier. Buckland itou. Problème majeur, le chômage. Le Conseil s'active.

« Sur proposition de Sieur Octave Baillargeon secondé par sieur Johnny Aubin et résolu que la corporation

de Buckland fasse une demande à la Commission du chômage, afin d'obtenir un octroi de \$ 17,000.⁰⁰ pour travaux public a faire au cour de l'hiver et de l'été prochain afin d'aider les chomeurs de la paroisse qui sont un nombre de plus d'un cent.! »

[Archives municipales – 5 octobre 1931]

« Sur proposition de Sieur Armand Bélanger secondé par Sieur Jean Corriveau et résolu que monsieur le maire Jean Ruel soit autorisé de faire un voyage au frais de la Corporation afin d'obtenir du Gouvernement les octrois nécessaires aux travaux de Voirie et de Chômage pour les nécessiteux de la paroisse. »

[Archives municipales – 5 février 1934]

« Sur proposition de Sieur Benoit Nollet secondé par Sieur Joseph Laflamme et résolu que d'après les références du Comité du Chomage de cette Province transmis par la direction provisoire en date du 21 novembre laquelle permet à la Municipalité de Buckland d'ordonné des travaux pour la somme de \$ 4000.⁰⁰ pour aténué le chômage dans notre paroisse, soit accepté par ce conseil et en ordonnant des travaux de gravelage et charoyage de gravier en cour de l'hiver dans les chemins suivants [...] »

[Archives municipales – 1^{er} décembre 1930]

On pouvait se déplacer plus vite, plus loin. Le téléphone, lui aussi, contribua à rapprocher les gens. Ha! Le téléphone ! Quand un abonné y parlait, et que dix autres pouvaient l'écouter sur la même ligne. On repassera pour la discrétion ! Ce fut donc la saga du téléphone qu'on installe, enlève, change... C'est le cas de le dire, cette invention fit jaser.

« Sur proposition de M. Octave Boutin secondé par Mr Joseph Breton et résolu que le Sec. Très est autorisé de donné avis publique pour convoquer une session spéciale du Conseil pour le 14 du courant à 7 heur du soir et que tous les électeurs municipaux y sois invité pour approuvé ou désapprouvé un règlement relatif au maintien du téléphone dans la paroisse. »

[Archives municipales : 7 octobre 1918]

Règlement relatif au maintien du télé-

phone dans la paroisse.

Son Honneur le Maire est autorisé par le présent règlement de signé un contract avec la Cie Téléphone National. [...]

Tous les électeurs présents sont autorisés de donné leur approbation au présent règlement. Le présent règlement est adopté sur division

Pour :

Pierre Larochelle

Cyrille Fortier

Adélarde Corriveau

Télesphore Fontaine

Maximin Gagnon

Octave Morin

Thomas Dion

Napoléon Pichet

Contre :

Joseph Boutin

Pierre Corriveau

Gilbert Breton

Benoit Nolet

Néré Nolet

Adopté unanimement »

[Archives municipales – 14 octobre 1918]

« Sur proposition de M. Alyre Laflamme secondé par M. Ferdinand Morin et résolu : qu'un avis soit donné à M. Arthur Baillargeon que le Conseil Municipale a desirer de Cesser l'engagement pris le 2 décembre 1919 avec lui pour maintenir le bureau du téléphone. »

[Archives municipales – 29 novembre 1921]

« Sur proposition de Mr Napoléon Roy secondé par Phidime Dion et résolu après délibération que la demande de la Cie de téléphone National pour renouveler son contract avec la dite municipalité soit objecter et refuser pour cause de prix trop dispendieux pour un service irrégulier. »

[Archives municipales – 29 novembre 1921]

« Sur proposition de M. Ferdinand Morin Secondé par M. Phidime Dion est résolu que la motion de M. Émile Lévesque de St-Philémon soit prise en considération afin de maintenir une ligne de téléphone dans la paroisse au condition suivante \$ 200.⁰⁰ par année

pour maintenir un bureau central en diminuant \$ 20.⁰⁰ par boîte d'abonnement qu'il placera dans la paroisse d'ici au premier janvier 1923. »

[Archives municipales – 6 mars 1922]

« Sur proposition de Sieur Octave Baillargeon secondé par Sieur Pierre Laflamme et résolu après avoir pris connaissance du projet de convention préparé par les Cie de téléphone National pour le raccordement des lignes téléphoniques entre St-Damien et Buckland que M. le maire et le sec. Tres. Soit autorisé de signé la dite convention devant témoin... »

[Archives municipales - 6 novembre 1933]

« Concernant l'entretien du téléphone pour 1951 pour mille neuf cent cinquante et un. Nous autorisons Joseph Pichette a entretenir et faire les réparations, pour donner le meilleur service possible avec un aide qu'il lui conviendra pour le prix de cinquante cents de l'heure, comme dans le passé, aussi le salaire de l'opératrice Mde Ferdinand Brochu à sa demande il lui sera aloué une augmentation de quatre dollard à partir du premier mars, qu'il lui rapportera un salaire de dix dollard par mois. Moyennant qu'elle donne le service de nuit au temps que possible surtout pour la maladie, et de donné à tous les mois les comptes de chaque abonné au secrétaire pour qu'il puisse faire la collection »

[Archives municipales – 4 mars 1951]

Gratuit le téléphone ?

« Concernant... une proposition donné par Mr le maire au conseil pour que une abonnement soit donné gratuitement à chaque conseil et le maire qui sont sur les lignes téléphoniques, ceux qui ont le téléphone actuellement, que leur abonnement de l'année leur soit remboursé et ceux qui ont pas le téléphone de leur installé le plutôt possible »

[Archives municipales – 1^{er} février 1954]

« Sur proposition de Sieur Napoléon Larochelle secondé par Sieur Arthur Boutin et résolu que la demande des contribuables du rang St-Louis soit accordé en leur permettant de bâtir une ligne téléphonique à partir de chez Aldéric Morissette jusqu'au village et de connecté avec Central à



Hôtel central où était la centrale téléphonique et le bureau du docteur dentiste - Photo : gracieuseté de Mme Claire Tanguay

condition que la construction et l'entretien se fasse à leur frais et dépend des Associé »

[Archives municipales – 3 décembre 1934]

Dans les villages, l'électricité fut un véritable miracle. Elle fit basculer la vie de ses habitants pour un mieux-être jamais connu. Et ce n'était que le début de ces temps nouveaux porteur de grands changements.

« La Corporation accorde à « The Shawinigan Water & Power Company »; le droit de construire, ériger et maintenir dans la Municipalité toute installation électrique ou autre nécessaire ou utile à procurer l'éclairage, la chaleur ou la force motrice [...] »

[Archives municipales – 18 juin 1947]

« The Shawinigan Water & Power Company » fut certes bien accueilli par les résidents du village de Buckland, et leurs dirigeants.

« Attendu qu'un avis de motion a été donné

Attendu que des avis publics ont été donnés

Attendu qu'il y a lieu d'éclairer les rues d'une partie de la municipalité [...]

Attendu qu'il est avantageux d'avoir, dans la municipalité un système d'éclairage, de chaleur et de force

motrice

Attendu que la Compagnie « The Shawinigan Water and Power Company » a offert à la municipalité un projet de contrat ci-après relaté

Attendu que le dit projet est trouvé avantageux

Il est proposé par : Henri Morin

Secondé par Héliodor Carrier

Qu'il soit par les présentes réglé et statué comme suit à savoir : Que la proposition suivante entre la Compagnie [...] et la municipalité tel que ci-après relaté, soit accepté.

La Corporation accorde à « The Shawinigan Water and Power Company » le droit d'installer et maintenir, dans la municipalité tout l'appareillage électrique ou autre, nécessaire et utile à procurer l'éclairage, la chaleur ou la force motrice durant la période du présent contrat [...]

[Archives municipales – 14 mai 1937]

Ne voulant pas être en reste, les habitants des rangs sautèrent sur l'opportunité électrique.

Sous l'initiative de colons, un service d'aqueduc desservit une partie du village dès 1888. En 1912, le réseau fut réorganisé. Et puis, la municipalité s'en mêla.

« Sur proposition de M. Arthur Carrier secondé par M. Ferdinand Morin, il est résolu que le règlement accordant le droit et privilège à l'Aqueduc du Village de Buckland d'ériger et de maintenir un aqueduc dans le faubourg de la Paroisse de N.D. Aux. Buckland »

[Archives municipales – 1922]

« Sur proposition de Sieur Napoléon Roy secondé par Sieur Benoit Nolet il est résolu que la Société d'Aqueduc du haut du Village soit entrée au rôle d'évaluation comme bien imposable au montant de quatre cent piastres et que le sec. Très. en donne avis aux associés. »

[Livre 3, p. 86 – 3 décembre 1928]

Du feu... et des hommes

Le village prenait de l'expansion. On construisait de nouvelles habitations,

des granges, différents bâtiments. Mais, hélas, le feu faisait occasionnellement des dégâts. Des bénévoles s'offrirent alors comme pompiers.

« Sur proposition de sieur Félix Laflamme secondé par Octave Rouillard, il est résolu que M. Joseph Pichette et Jean Corriveau soit nommés comme instructeur à un corps de pompier volontaire tel que demandé par le Comité de Protection Civil de Québec, qui fourni les accessoires nécessaires pour se protéger contre les raid et les bombes incendiaires. »

[Archives municipales – 7 février 1944]

« Concernant Laps Fire Equipment demande à notre municipalité si nous serions intéressé d'avoir une démonstration de leur stincteur nouveau modèle pour les incendi sans aucune engagement et aucun frais pour cette démonstration. »

[Archives municipales – 5 septembre 1950]

« Concernant le système incendie, il est convenue que deux stincteur soit acheté comme deux de Joseph Pichette aussi deux attachement pour les remorque aussi un spotlight d'environ \$ 10.⁰⁰ une sirène \$ 75.⁰⁰ ainsi qu'un poêle. »

[Archives municipales – 5 décembre 1955]

« Concernant le projet de système à feu nous considérons que Joseph Laflamme, Armand Mathieu sont nommés pour faire l'estimé des citernes en béton armé aux endroits désignés comme suit – à l'écluse chez Raymond Boutin et en arrière du patinoire auprès de l'écart [...]

[Archives municipales – 7 septembre 1954]

« [...] il est proposé par Raoul Fontaine secondé par Donat Leblond, il est résolu que les conseillers à unanimité on vote en faveur de s'organisé d'un système incendie pour protéger une partie du village [...]

[...] d'après les renseignements du commissariat des incendies qui recommande les appareils a incendie de la compagnie de Pierre Thibeault reconnu dans plusieurs municipalités [...] et le maire Mr Cyrille Larochelle est autorisé de donner la commende à la compagnie ci-dessus mentionne. »

[Archives municipales – 10 août 1955]

C'est en 1938 que le Conseil municipal résolut de limiter les risques de feu en émettant certains règlements.

« Attendu que le moulin à scie du village a été détruit par un incendie depuis un mois.

Attendu que le propriétaire de ce moulin à scie a consentie à le rebâtir en dehors des limites du village à condition que le conseil n'en laisse pas rebâtir d'autres dans le village.

Attendu que la Cie d'assurance mutuelle de Buckland ne peut prendre de risque sur les bâtisses du village s'il y a un moulin à scie dans le village.

Pour ses causes et cette fin le Conseil ordonne que le règlement suivant soit adopté.

[...] dorénavant il est défendu et le conseil défend à quiconque de bâtir un ou des moulins à scie et à manifacter le bois avec planeur ou stigueur avec moteur activé par le feu et la vapeur et ce dans un rayon de cinq cent pieds en dehors des bâtisses comprises dans les limites du village [...]

[Archives municipales – 6 septembre 1938]

Les élus avaient pris les moyens de combattre le feu. Rien n'empêchait les incendies. Une mutuelle d'assurance fut créée pour protéger les contribuables de l'élément destructeur, et des accidents en général.

« Mr Edouard Morin propose secondé par Mr Alphonse Roy que le règlement formant une Compagnie d'assurance mutuelle de paroisse soit révisé et que la Clause I du susdit règlement soit à l'avenir comme suit : « Une Compagnie d'assurance mutuelle est par la présente établie à l'effet de tenir assurées toutes les bâtisses situées sur tous les biens -----de la municipalité et ce contre le feu la foudre [...]

[Archives municipales – 22 avril 1913]

Les assurés du village payeront le même prix que les fermiers [...]

« Sur proposition de Sieur Alphonse Plante secondé de sieur Alfred Larochelle il est résolu que la demande de Sieur Placide Fontaine de faire assuré sa maison dans la Cie d'Assurance Mutuelle de Buckland soit accepté et admis pour la valeur de cinq cent piastres [...]

[Archives municipales – 5 août 1940]



« Sur proposition de Sieur Antoine Béland secondé de Sieur Alfred Laroche il est résolu que les cinq membres de la Cie d'Assurance mutuel de Buckland, trouvé en défaut par l'inspecteur de la dite compagnie, soit rayer de la liste des assurés pour le temps qu'ils se conformeront pas aux règlements, pour les raisons suivantes, quatre, ont des mauvaises cheminées, et un pour absence d'échelles en voici les noms, Thomas Roy, Jean Ruel, Léo Lacasse »

[Archives municipales – 5 août 1940]

« [...] la liste des nouveaux assurés soit accepté comme suit

Onésiphore Morin	maison	\$ 450. ⁰⁰
	grange	\$ 500. ⁰⁰
Charles Roy	maison cuisine	\$ 500. ⁰⁰
	grange	\$ 250. ⁰⁰
V.J.C. Laflamme	m. cuisine	\$ 500. ⁰⁰
	grange	\$ 500. ⁰⁰
Joseph à O. Carrier	maison	\$ 400. ⁰⁰
	grange	\$ 3540. ⁰⁰
Alphonse Carrier	maison	\$ 350. ⁰⁰
	grange	\$ 500. ⁰⁰
Octave Baillargeon	maison	\$ 600. ⁰⁰
Thomas Roy	maison	\$ 400. ⁰⁰
	grange	\$ 400. ⁰⁰
Néré Aubin	maison cuisine	\$ 300. ⁰⁰
Adélarde Tanguay	grange	\$ 500. ⁰⁰
Wilfrid Métivier	boutique forge	\$ 450. ⁰⁰
	boutique peinture	\$ 300. ⁰⁰

Roberge moulin à farine \$ 400.⁰⁰ »
[Archives municipales – 25 janvier 1926]

« Concernant le compte de Paul Carrier pour dommage causé par la foudre dans le cistème électrique de son garage, qui ce monte à \$ 9.⁰⁰, sur facture fourni par M. Lucien Savard, électricien, il est juste qu'il lui soit payez les deux tiers de ce montant à même les fonds d'assurances feu de la municipalité. »

[Archives municipales – 2 janvier 1951]

« Sur proposition de Sieur Joseph Corriveau secondé par Sieur Joseph Couture est résolu que la réclamation de Sieur Alphonse Plante pour des dommages causés à une grange par le tonnerre au cour du mois de juin cette été, après considération prise, il est convenu de lui payer quinze piastres à même les fonds de la Cie d'assurance de Buckland [...] »

[Archives municipales – 8 septembre 1931]

De la soif...et des hommes

La boisson, cauchemar de plusieurs familles. Les prêtres prêchaient allègrement contre ce fléau. Tous n'étaient pas touchés, mais beaucoup en souffraient. Le Conseil veillait au grain, tantôt permettant, tantôt prohibant.

« Règlement pour prohiber la vente des liqueurs spiritueuses, vineuses, alcooliques et enivrantes dans la municipa-

lité de Buckland. Le et après le 1^{er} jour de Mai Mil huit cents soixante et huit jusqu'au trentième jour d'Avril Mil huit cent Soixante et neuf inclusivement »
[Archives municipales – 1^{er} mai 1868]

« Que le règlement passé par ce Conseil prohibant la vente des liqueurs enivrantes dans les limites du Township Buckland soit et il est par les présentes annulé.

Que sur demande de M. Xavier Côté cultivateur et commerçant [...] demandant à ce Conseil la permission de vendre et détailler des liqueurs spiritueuses vineuses et fermentés en quantités pas moindre de trois demiards à la fois. »

[Archives municipales – 26 avril 1875]

« Sur motion de M. Charles Carrier secondé par M. Pierre Nadeau propose et résolu que le règlement passé à la séance du Mois de Mars 1882 prohibant la vente de liqueur enivrantes dans la limite de cette municipalité soit et il est par la présente résolution ratifier. »

[Archives municipales – 5 mars 1883]

Où médecine et religion se rejoignent.

« Sur motion de M. David Corriveau Secondé par M. Maximin Provost propose et résolu que conformément aux dispositions de la section 51 et des amendements de la dite section de l'acte de licences de Québec, et vu qu'il y a dans cette municipalité un règlement prohibant la vente des liqueurs enivrantes le dit conseil par les présentes autorise M. Adélar Métivier de prendre une licence pour vendre et détailler des boissons enivrantes pour fins médicales ou pour le culte public sur certificat à cet effet conformément à la dite section 51 résolu sur division »
[Archives municipales – 4 décembre 1885]

Ordre et désordre...et des hommes

On évoluait, on progressait. La perfection étant d'un autre monde, on le suppose, il y avait parfois des ratés dans l'engrenage municipal. Pour apprécier le mieux, il fallait s'attaquer au pire. Les élus se devaient d'être vigilants pour maintenir l'ordre et l'har-



Rue principale, côté ouest, 1955 - Photo : gracieuseté M. Armand Fontaine

monie chez ses contribuables.

« ayant eu une requête avec environ cinquante signatures demandant de ne pas fermer ce dit chemin, nous remettons ces avis de motion au séance suivante de cette dite séance [...] en attendant nous feront faire enquête sur les lieux à différentes époques, cet homme sera envoyé par le maire et ci il y a du désordre et scandales qui ce produise ceux qui seront pris en défaut quelconque il leur sera imposé une amende de pas moins de cinq dollars et pas plus de vingt dollars ou l'amande et la prison ainsi que tous les frais encourus. »

[Archives municipales – 6 juin 1950]

Des vendeurs ambulants offraient leurs différentes marchandises dans le village. Les élus sentirent le besoin d'exercer un certain contrôle sur les « peddlers ». Parfois carrément interdits, parfois permis, la visite de ces « peddlers » mettait du piquant dans le quotidien des villageois.

« Sur proposition de Mr Ferdinand Morin secondé par Mr Joseph Morin Secondé par Mr Joseph Fortier résolu que la demande de Mr Alfred Morin soit prise en considération, pour passer un règlement afin d'empêcher de passer pour vendre des viandes abatus, tout vendeur ambulants ne résident pas la paroisse, et aussi les vendeurs

de marchandise sèche Pedler ou autre étranger. »

« Adopté unanimement »

Mr le Conseiller Pierre Corriveau propose secondé par Mr Léon Corriveau que le règlement passé le 22 janvier prohibant La vente dans la paroisse aux colporteurs et autres marchands étrangers soit adopté comme suit

Proposé par le conseiller Hubert Morin secondé par Le conseiller Léon Corriveau qu'un règlement soit passé pour obliger toute personne à prendre licence de la Corporation pour exercer dans la municipalité tout commerce négoce ou métier [...]

Que tout courtier, banquier, commerçant, marchand, négociant en gros ou en détail paiera pour telle licence s'il est résident dans la municipalité la somme de cinq piastres et s'il est non résident la somme de \$ 20.⁰⁰ pour les mêmes fins.

Que tout charretier ou routier public payera pour telle licence s'il est résident dans la municipalité la somme de \$ 1.⁰⁰ s'il est non résident la somme de \$ 12.⁰⁰. Ledit règlement ne s'applique pas aux commis-voyageur prenant des commandes ou vendant des marchandises ou autres articles sur échantillons, catalogue ou liste de prix. »

[Archives municipales – 4 mars 1912]

Oui, aux loisirs, mais...avec de petites restrictions du Conseil.

« Attendu que proposé par sieur Félix Laflamme secondé de sieur Camil Fontaine, il est résolu que la demande de Monsieur Cyrille Larochelle pour un permit d'une table de pool, nous lui accordons cet permission au condition suivante

Attendu qu'il ne lesse pas gagé entre les joueurs, ou sinon une amende lui sera imposé, le montant sera fixé après que la première plainte soit faite

Attendu qu'il ferme pas après onze heure du soir sur semaine du lundi au samedi Le dimanche sera à la liberté du propriétaire selon le règlement qu'il établira.

[Archives municipales – 5 novembre 1945]

« Attendu que les Chevaliers de Colomb ont l'intention avec la permission de la municipalité d'aménager la salle pour donner des représentations de vue animée et autres amusement publics.

Attendu que pour ce faire il sera nécessaire de faire certaines améliorations, entre autre l'aménagement d'une porte de sortie, l'installation d'un courant de 220 volts [...] aux frais des Chevaliers des Colomb. »

[Archives municipales – 5 mai 1947]

Quand la commission scolaire fit don d'une salle à la municipalité, tout le monde en fut heureux. Ça va de soi. En même temps, les élus héritèrent d'une nouvelle responsabilité : gérer la salle en question.

« Sur proposition de Sieur Adélar Lagrange secondé par Joseph Corriveau il est résolu que la salle du Conseil soit louer au même endroit et pour le même prix d'habitude une piastre et quart par séance. »

[Archives municipales - 7 février 1944]

« Considérant le ménage de la salle pour le balayage [...] Monsieur Jean Ruel est de nouveau réangagé pour faire ce ménage à partir du cinq mars 1956 au 1^{er} mars 1957 pour le prix de vingt-cinq dolard, pour l'année. »

[Archives municipales – 5 mars 1956]

Et les enfants, à cette époque ? Ils grandissaient, ça va de soi, en âge et

en sagesse. Pourtant, les édiles municipaux durent réglementer certaines de leurs activités. Qui l'eut cru ?

« Sur proposition de Sieur Arthur Boutin secondé par sieur Pierre Laflamme et résolu qu'un règlement soit passé pour empêcher les enfants de jouer avec des chariots à 2 ou 4 roues sur les trottoirs des voisins, pour les raisons que sa endommage les trottoirs et c'est un danger pour piétons et qu'une amende de cinq dollars sera imposable à quiconque enfreindra le présent règlement. »

[Archives municipales – Livre 3 p. 208
4 juin 1934]

« Attendu que M. Alfred Labrecque propose secondé par Mr Émile Couture...il est ordonné et statué par le présent règlement qu'il est défendu de glisser avec des traîneaux de tous genre ainsi que pour l'été avec des petites voitures roulants dans les chemins et sur les trottoirs dans les limites du village de Buckland, ou sinon il sera imposé un amende de deux dollard pour chaque enfant qu'on trouve en défaut, après un premier avis donné au parent... »

[Archives municipales – 5 décembre 1949]
Même les boulangers recevaient des directives du conseil.

« Que les boulangers sont notifiés d'avoir à livrer dans la paroisse des pains pesant dix livres douze heures après la cuisson. »

[Archives municipales – 19 octobre 1915]

De la religion... et des hommes

La religion prenait beaucoup de place dans la vie des Bucklandais et Bucklandaises. C'était l'époque qui voulait ça. Les actions des élus s'en ressentaient. La complicité curé-élu était évidente, et pratique.

« Sur proposition de Sieur Jean Coriveau secondé par M. Rosaire Aubé il est résolu que le voyage de M. le maire en Compagnie de M. Le Curé et du secrétaire, auprès du Ministère de la Voirie dans l'intérêt de la Paroisse, lui soit payer à même les deniers de la Corporation au prix de sept piastres et demi. »

[Archives municipales- 2 juillet 1935]

« Mr Edouard Morin propose secondé par Mr Majorique Rouillard que la motion suivante soit adoptée :

Attendu que nous avons chargé Mr le Curé de régler l'affaire de Mr George [] à l'hospice de St-Damien et que Mr le curé a oublié de régler.

Attendu que dame [] est décédée et que les enfants de Dame [] ont été enlevée il soit résolu que nous donnions avis à l'hospice de St-Damien que nous ne paierons plus à l'avenir et que les Révérendes Sœur de St-Damien soient laissées libérer de quêter dans la paroisse quand bon leur semblera. »

[Archives municipales]

La population grandissant, on peut envisager la construction d'une église.

« Deuxième Motion résolu unanime, Proposé par Monsieur Édouard Tanguay Secondé par Monsieur J. Btiste Baillargeon Propose que la Somme de quatre cents quatre vingt piastres provenant de l'indemnité des taxes [] par la municipalité Township Buckland.

Comme actuellement prêté au Collège de St-Anne à raison de six part cent soit donné à la Corporation de l'Archevêché catholique de Québec pour être plus tard employé avec les intérêts à bâtir une Église dans la Paroisse de N.D. Auxiliatrice de Buckland. »

[Archives municipales – 23 décembre 1867]

En 1872, l'église construite, un décret vint confirmer le nom de la patronne de la paroisse.

« Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège.

Apostolique Archevêque de Québec

Attendu que la paroisse, dite Notre-Dame de Buckland, n'a pas encore de Patron et qu'il importe de lui en donner un, nous avons décidé et décidons par les présente que la patronne de ladite paroisse sera Notre-Dame Auxiliatrice, dont la fête se déroule le vingt-quatre de Mai. »

[Archives de la Fabrique de Notre-Dame-Auxiliatrice de Buckland – 1^{er} septembre 1872]

Le Conseil attache une grande importance à la religion.

« Sur proposition de Mr Ferdinand



Église de Buckland

Morin secondé par M. Phidime Dion il est résolu que la demande de la ligue du Dimanche afin de prier avec instance l'honorable Premier Ministre et Procureur général de la Province de Québec de prendre les mesures nécessaires pour protéger la famille et la société en cette Province en y faisant observer strictement les lois consernant l'observance du dimanche. »

[Archives municipales – 11 décembre 1923]

« Vue la demande de Notre Seigneur lui-même de se consacrer à son divin Cœur. Vue la grande consolation qu'un culte public procure au Sacré-Cœur,

Vus les grands bienfaits et les merveilleuses bénédictions qu'un culte publique à ce divin cœur apporte à une paroisse et à un pays tout entier.

Ils sont résolu à la cloture de la retraite que nous avons actuellement une consécration publique et solennelle de cette paroisse soit faite par le secrétaire trésorier au nom de tous, devant le Très saint Sacrement exposé dimanche cinq juillet afin que les maux spirituels et corporels soient éloignés de nous et que la paix et la Concorde règnent sur toute notre paroisse. »

[Archives municipales – 4 juillet 1914]

« Attendu que les membres de ce Conseil sont les élus et les mandataires des contribuables de cette municipalité, il est proposé de Sieur Octave Rouillard secondé de Sieur Alphonse Morissette et résolu unanimement

Que ce conseil mette sur délibération, ses projets, ses entreprises, et ses travaux, sur la protection du Sacré Cœur

Que cette municipalité se consacre officiellement au sacré Cœur et qu'à cet effet Monsieur le maire soit autorisé à prononcer publiquement cette consécration à l'église paroissial et à la renouveler à chaque année au temps choisi par Monsieur le Curé. »

[Archives municipales – 5 février 1945]

« Concernant le drapeau de la sale fourni gratuitement par Mr Evariste Corriveau prêtre curé de N. D. aux de Buckland, nous profitons de cette séance pour vous féliciter et remercier M. le curé de ce don dont nous conserverons le souvenir bien longtemps. »

[Archives municipale – 3 juillet 1950]

De la guerre...et des hommes

Tout comme une bonne partie de la population du Québec à cette époque, les élus de Buckland n'étaient guère enthousiasmés par la guerre.

« Sur proposition de Sieur Joseph Corriveau secondé par Félix Laflamme il est résolu qu'une résolution du conseil municipal de N.D. Aux. De Buckland



Comté Bellechasse soit transmis au Très Honorable Monsieur Mac Kenzie King premier ministre du Canada, une à notre député Monsieur Philippe Picard et une à la société 1182 Rue St-Laurent Montréal adressé à Monsieur Roger Duhamel prés. de la société St-Jean Bte demandant au nom de notre municipalité pour mettre opposition à l'impérialisme militaire enfin de quoi que nous soyons protégé de l'envoy militaire outre-mère. »

[Archives municipales]

Un peu de philosophie peut-être ?

« Concernant la demande des maires

des capitales de trente sept pays du monde réunis à Florence Italie du 2 octobre au 6 octobre Monsieur Raoul Fontaine conseiller propose et il est résolu à unanimité la résolution suivante

Nous affirmons les valeurs des villes comme une richesse spirituelle et matérielle d'importance vitale pour toute l'humanité; richesse que les générations passées ont confié aux générations présentes afin qu'elle soit transmise et accrue et en aucune façon gaspillée, aux générations futures

Nous déclarons que, si par effet de la guerre, cette richesse sacrée, créée et accumulée par le travail de plusieurs générations était détruite, l'acte ainsi commis contre la civilisation humaine causerait une perte spirituelle et matérielle irréparable [...]

Nous invitons donc les responsables de la destinée des peuples à renoncer à la guerre et à régler les différents internationaux, dans un esprit de collaboration, en ayant recours à des négociations pacifique et constructives.

Nous les invitons à étendre et à intensifier des relations fructueuses entre les divers pays, dans le but de développer toujours davantage les liens pacifiques, techniques, économiques, sociaux, politiques, culturels, religieux, qui doivent édifier une paix juste, durable, agissante, entre tous les peuples de la terre. »



Moulin à farine de Berthélemie et Octave Nadeau, rang St-Roch vers 1950 - Photo : gracieuseté de Mme Georgette Nadeau

[Archives municipales - 5 mars 1956]

Pour conclure, un texte de 1901 nous donne une « photographie » de Buckland à cette époque, et de Bellechasse.

Notre-Dame de Buckland

« C'est le village voisin de St-Damien dont il n'est distant que deux lieux et demie. Il renferme une population de plus de douze cents âmes et la propriété foncière y était estimée, il y a moins de deux, à \$ 150,000.



À Buckland, terre de chevreuils, la domestication du territoire semble se faire en lien avec la nature. Ph Paul St-Arnaud

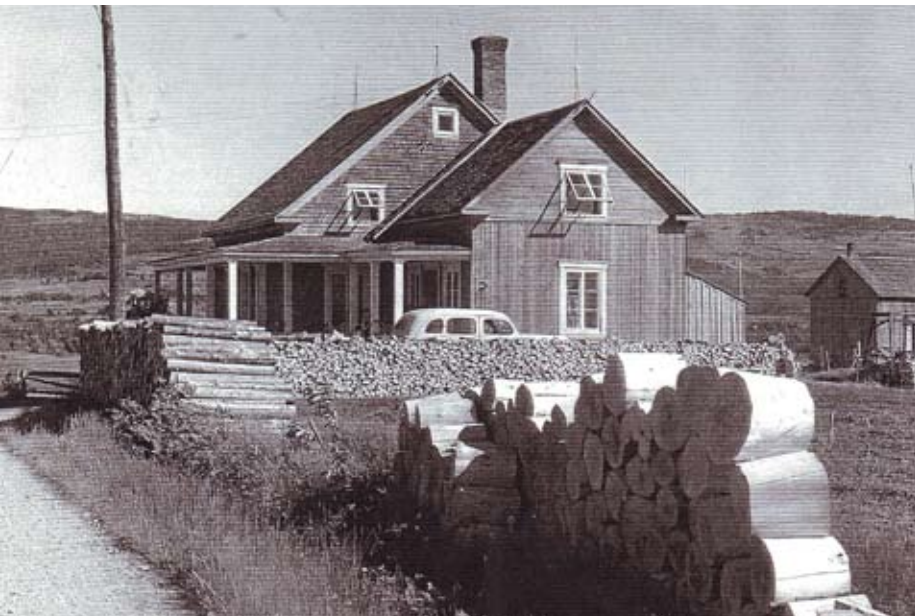
Ce n'est pas précisément une paroisse nouvelle que Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland, mais elle a subi de si notables changements depuis sept à huit ans que le fait vaut la peine d'être mentionné. À l'instar de St-Damien dont le sol est à peu près le même, c'est-à-dire absolument rocheux, Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland a végété de longues années. C'était naguère encore un village à l'apparence chétive et où faute de débouchés et d'industrie, la gêne avait élu domicile. Tout cela est maintenant du domaine du passé. L'industrie laitière, en pénétrant dans les montagnes de Bellechasse, où les paturages sont excellents, a révolutionné ce village comme tous ceux qui l'avoisinaient.

Le village est presque rebâti à neuf, ses maisons sont plus propres, les cultivateurs paraissent plus heureux. Notre-Dame Auxiliatrice alimente actuellement quatre beurreries qui fonctionnent à merveille et qui forment une bonne source de revenus pour ses patrons. »

[La Colonisation par Eus. Rouillard - 1901]

En guise de conclusion...

Les braves colons à l'origine de Buckland auraient été fiers de leur village s'ils avaient pu y revenir cinquante ou soixante ans plus tard. En 1912, la population était aux environs de 1225 âmes.



Maison de M. Paul-Émile Morissette, rang St-Roch, vers 1949 - Photo: gracieuseté Mme Héléne Morissette



Autobus de la ligne Buckland-Québec, vers 1963 Au volant : M. Fernand Leblond - Photo : gracieuseté de M. Fernand Leblond

L'industrie laitière surtout y était fort prospère, avec ses deux fromageries et ses trois beurreries. S'ajoutaient quatre moulins à scie, deux moulins à farine, plusieurs magasins généraux.

Les enfants avaient huit écoles à leur disposition. Une église accueillait les fidèles, nombreux. Pas mal du tout pour une terre de roches ! Et puis, comme partout au Québec, le déclin s'amorça au début des années soixante. Réglementations, quotas, et mécanisation donnèrent un dur coup aux cultivateurs n'ayant pas la fibre d'hommes d'affaires. L'abandon des terres incita beaucoup de jeunes à prendre le chemin de la ville, en quête de travail. La dénatalité fit le reste.

En 1956, il y avait 1282 Bucklandais et Bucklandaises.

En 1966, il en restait 956.

En 2011, il y en a 798.

Sources

- Archives de la Municipalité Notre-Dame Auxiliatrice De Buckland (de 1859 à 1960).
- Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland Co. Bellechasse (Notes historiques 1958).
- Agriculture en tête, mars 1998
- Si Bellechasse m'était conté (La Voix du Sud, 19-12-1988)
- Monographies paroissiales (esquisses de quelques paroisses de colonisation de la Province de Québec) Dépt. De la colonisation, Mines et Pêcheries, Québec 1912
- Diverses photos de Buckland

Buckland, un toponyme aux origines incertaines

par Pierre Prévost

Le 26 novembre 1806, le canton Buckland est officiellement proclamé. L'origine du toponyme reste incertaine quoique certains auteurs l'attribuent au géologue et paléontologue William Buckland. À mon avis, c'est une fausse piste. À vous de juger.

Buckland en l'honneur d'un géologue?

William Buckland est né en 1784, à Axminster, dans le Devon. Enfant, il est fasciné par les fossiles, car son père, féru des améliorations apportées au réseau routier, l'emmène régulièrement visiter les chantiers de voirie. Le jeune William profite de ces sorties pour rechercher cailloux et ossements d'animaux qu'il ramène chez lui. Avec les années, il amasse une splendide collection de traces d'un lointain passé. Doué, il entre en 1801 au *Corpus Christi College* d'Oxford. En 1808, il est ordonné prêtre, mais l'idée de confirmer le déluge biblique par la science le harcèle. Il continue ses études en théologie à l'Université d'Oxford tout en s'adonnant aux sciences naturelles. À partir de 1813, il donne des cours de géologie et de minéralogie à Oxford. La reconnaissance de ses pairs le fait entrer dans le club sélect de la *Royal Society* en 1818.

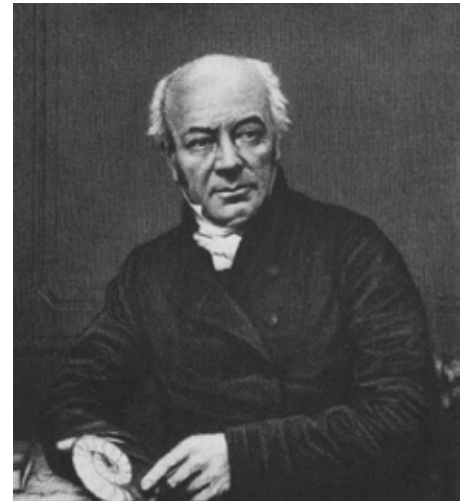
Sa première publication scientifique sur la géologie voit le jour en 1820 et a pour titre *Vindiciae Geologiae*. Suit son ouvrage *Relics of the Deluge* en 1823 dans lequel il soutient la théorie du catastrophisme, à savoir une extinction de plusieurs espèces animales et végétales par une gigantesque inondation telle que relatée dans le livre de la Genèse. Cette étude consacre sa carrière scientifique et il devient le président de la *Geological Society of London* l'année suivante. Avec les années, sa célébrité s'étend à tout le Royaume-

Uni, puis sur les autres continents. William Buckland, personnalité marquante des sciences naturelles, décède en 1856. On lui doit le nom d'un dinosaure, le premier, car il avait fortuitement baptisé «mégalosaurus» l'animal inconnu dont on avait retrouvé une partie du squelette.

Mais il y a un hic avec le canton Buckland et William Buckland étant donné qu'à la proclamation du canton, en 1806, le toponyme avait été consacré d'autant plus que ce choix n'en serait vraisemblablement pas un de dernière minute. En cette année 1806, notre William Buckland est très probablement un illustre inconnu auquel un gouverneur ou ses conseillers n'auraient jamais songé à emprunter le nom pour désigner une étendue de terrain dans un pays neuf en vue d'attirer des colons, d'honorer la mémoire d'un aristocrate ou mieux encore de flatter un membre de la noblesse. Fausse piste quant moi, ce géologue anglais.

Une ville anglaise?

Nous reste à connaître quel haut dirigeant a choisi le toponyme Buckland. Le gouverneur Guy Carleton, alias Lord Dorchester, avait vraisemblablement choisi le toponyme Armagh pour désigner un hâtif canton proclamé le 13 juillet 1799. Vous me direz que Carleton a quitté définitivement notre pays le 9 juillet 1796, à peine quelques années après la réorganisation de la «Province of Quebec» de 1791. À cette affirmation, je me permettrais de rétorquer que, sauf exception, les noms de ces *townships* avaient été révélés avant leur proclamation et probablement avant leur délimitation sur le terrain comme en témoigne une carte dressée en 1794-1795 par les arpenteurs-géographes Gale et Duberger. Natif du nord de l'Irlande,



Le géologue William Buckland, auteur inconnu.

Guy Carleton avait légué son nom de noblesse au comté de Dorchester, nouvelle entité administrative des deux Canadas, et aurait probablement choisi le nom des premiers *townships* dont notamment celui d'Armagh qui devait lui rappeler l'éminente capitale religieuse, tant anglicane que catholique, qui ne se trouvait qu'à une centaine de kilomètres de Strabane, son village natal.

Il faut donc chercher lequel parmi ses successeurs avait cru bon d'opter pour Buckland, une petite ville de l'Oxfordshire située à bonne distance, direction nord-ouest, de Londres. Était-ce Robert Prescott, né dans le Lancashire, celui même qui trouvait les fortifications de Québec inadéquates contre une éventuelle invasion et qui a donné son nom à la défunte porte Prescott? Ou bien Robert Shore Milnes, baronnet d'East Side York? Était-ce un choix arbitraire? L'énigme reste entière tant que la lumière n'est pas faite sur cette histoire. Chercheurs, sollicitez vos cerveaux et à vos crayons!

Bibliographie

- *William Buckland*, Oxford University Museum of National History, en ligne.

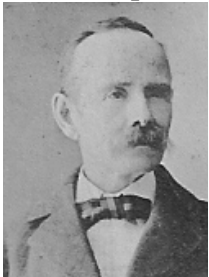
Homage à Marie Lapointe (1884-1972)

Par Laurent Nolet



Marie Lapointe est née le 1^{er} juin 1884 à Buckland, comté de Bellechasse. Elle est la fille d'Octave Lapointe, fils de Jean-Baptiste Audet dit Lapointe (1800-1851) et de Constance Boissonneault (1815-1885*) son épouse en secondes noces. Octave Lapointe (1840-1918*) et trois de ses frères, François-Xavier (1837-1892*), Gabriel (1845-1919) et Joseph (1850-1915*) ont commencé à migrer vers Buckland en provenance de Saint-Jean, Île d'Orléans, un peu après 1865. Comme point de repère, nous savons que François-Xavier s'est marié à Buckland en février 1867.

Octave Lapointe



Les quatre frères se marieront à Buckland avec des filles de pionniers Provost, Carrier et Plante venus également s'établir à Buckland depuis sa fondation en 1857. Selon les registres de la Fabrique, Octave a épousé Clarisse Plante (1852-1886*) le 16 janvier 1872. Elle était la fille de Pierre Plante (1823-1914*) et d'Obéline Picard. Sont nés de cette union : Alphonse, Clarisse, Éphrem, Eugénie, **Marie**, Octave, Odile, et Pierre.

Voici quelques bribes d'informations concernant les frères et sœurs de **Marie** (1884-1972*). Alphonse est décédé à Buckland en 1905* à l'âge de 29 ans.

Clarisse a épousé Johnny Gaudreault en 1900 et a longtemps tenu auberge à Sainte-Anne de Beaupré avec son mari, lorsqu'il ne bourlinguait pas sur les bateaux de la marine marchande environ six mois par année. Éphrem et Pierre, deux vieux garçons, gagneront leur croûte en aidant à la ferme de **Marie** pendant plusieurs années, jusqu'à ce que ses propres fils soient en mesure de l'aider. Éphrem rejoint alors Octave fils à Ste-Apolline et Pierre déménage à St-Malachie où il périra dans l'incendie de sa petite maison.

Après son mariage en 1902 avec Odile Mercier, une fille du coin de L'Islet, Octave fils finira par s'établir à Ste-Apolline. *Odile* (1881-1955*) a tenu maison chez son père. Elle ira ensuite demeurer chez sa sœur Clarisse où elle travaille aux chambres et à la cuisine de l'auberge de son beau frère. Elle reviendra plus tard rester chez **Marie** à Buckland. Même **Marie** a tâté de l'hôtellerie, en prêtant main-forte à sa sœur Clarisse durant presque 4 ans avant son mariage avec Téléphore Nolet. Eugénie déménagera à St-Magloire après son mariage en juillet 1895 avec Louis Provost. Après le décès de son mari, elle reviendra à Buckland chez son père Octave avec son fils unique, Louis, qui, coïncidence troublante, naquit alors que son père Louis senior était sur « les planches ».

Octave père a bâti sa petite maison sur la terre du rang Taché qu'il avait acquise peu de temps après son arrivée à Buckland. Il avait commencé à la défricher avec ses frères avant de se trouver une épouse pour fonder une famille. Sa femme Clarisse décède à 34 ans et Octave deviendra veuf en 1886, avec huit enfants. **Marie** fera office de mère de famille en s'occupant de la maisonnée après le mariage de sa sœur *Eugénie* en 1895. Sa tâche sera allégée avec le retour à la maison paternelle d'*Eugénie* devenue veuve en 1897.

Ma grand-mère, **Marie** Lapointe, était une belle jeune femme comme en témoignent les quelques photos qui ont survécu au temps. Un des fils de Jean Nolet (1837-1926*), 3^e voisin du rang

Taché vers St-Philémon, la remarque et lui fera une cour assidue. Elle concrétise son union le 20 janvier 1905 avec Téléphore Nolet (1876-1916*).



Marie et Téléphore

Comme les possibilités de s'établir à Buckland sont réduites, le couple suit alors un courant de l'époque, soit de s'exiler aux États-Unis. Un oncle et des cousins Lapointe y étaient déjà installés.

C'est pour cette raison que nous retrouvons nos tourtereaux à Fall River, Massachusetts (± 45 milles de Boston), où naîtra leur première fille Yvonne (1905-1964). Suivra la naissance de Blanche (1906-1973) peu de temps après le retour de la petite famille au Canada. L'épisode américain n'aura duré qu'un peu plus d'un an. Entretiens, Octave père commençait à prendre un coup de vieux. Ses deux fils, *Éphrem* et *Pierre*, n'avaient pas vraiment l'intérêt ni le talent pour prendre la relève sur la terre que leur père avait défrichée depuis son arrivée à Buckland. *Octave* fils était parti vivre à Ste-Apolline.

Que faire? **Marie** a toujours été une bonne travailleuse et surtout une excellente organisatrice lorsqu'elle s'occupait de ses frères et sœurs. Octave père prend sa décision ; il va offrir à **Marie** de « se donner à elle, sa

filles » comme on disait à cette époque, quoique ce fût plus souvent à un fils que le bien paternel se transférait. Toute une réflexion pour **Marie** et Téléphore. Qu'en pensent-ils? Gros changements en vue... Le retour à Buckland sera conclu. Octave père s'engage à agrandir la résidence familiale pour loger la petite famille de **Marie** qui allait sûrement augmenter avec le temps. Les ententes, obligations et devoirs des parties prenantes se finaliseront au bureau du notaire. C'est alors que l'on procède à la construction du nouvel immeuble qui sera annexé à la petite maison existante de 18 x 20 pieds, ci-après désignée comme étant la petite cuisine d'été. L'agrandissement est majeur, 26 x 28 pieds sur un étage et demi. Il y aura enfin de la place pour loger une grande famille et ça ne manquera pas. Nous sommes en 1908 et ce sera aussi pour **Marie** la naissance de son premier fils, Ernest (1908-1976*).

Marie gère sa ferme de main de maître. Téléphore son mari renoue avec le métier d'« habitant ». Ses deux frères **Éphrem** et **Pierre** demeureront avec eux. Chacun a une tâche à accomplir et des comptes à rendre. Sa maison est souvent le refuge de membres des familles Lapointe ou Nolet frappés par le malheur. Une chance que sa maison est grande ainsi que son cœur. Mais **Marie** veille à ce que chacun fasse sa part de travail que ce soit à la maison, aux champs ou à l'étable. La vie continue, et s'ajoutent à la fratrie : Philippe (1909-1978*), Gertrude (1911-1982*), Juliette (1913-1967*), Raoul (1914-1933*) et Clément (1916-1979*).

Marie ne sera pas épargnée par les épreuves. Son mari Téléphore est victime d'un grave accident en forêt. Cette blessure subie en janvier 1916 l'emportera en juin de la même année. Son père Octave demeure toujours avec elle, la maladie le terrassera en 1918. Même si la grippe espagnole fait des ravages à Buckland aucun membre de la famille n'en subit les foudres. **Marie** n'a pas peur de la mort; elle a longtemps fait la toilette mortuaire de plusieurs personnes de la paroisse au moment de leur décès. Par contre, les déficiences physiques et intellectuelles de sa fille

Juliette la tracassent énormément. Elle s'est résolue, comme c'était la pratique, à l'isoler dans une chambre du deuxième étage, pour éloigner son entourage des maléfices faussement attribués à son état par la croyance populaire. Veuve avec huit enfants, **Marie** aura besoin d'aide pour cultiver ses terres. Parmi ceux à qui il arrivera de lui donner un coup de main se trouve son beau frère Alfred Nolet (1891-1985*), surnommé « Morue » car il était d'une grande agilité comme draveur. Le tout se termine par un second mariage pour **Marie** le 24 mai 1920.



Alfred et Marie

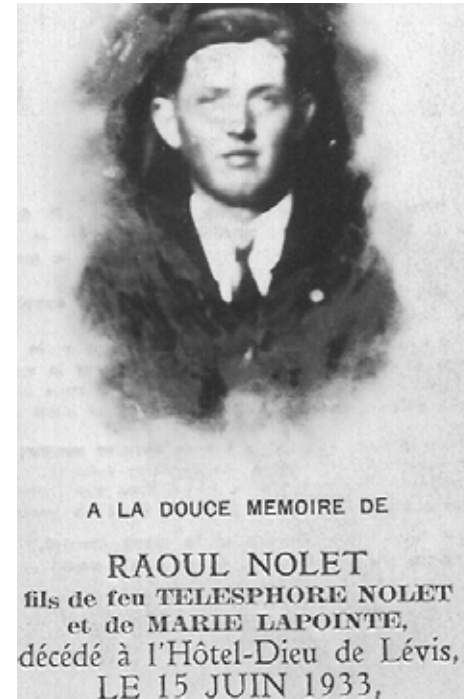
De cette union, dite du « deuxième lit », naîtront Lucien (1921-2006*), Roger (1922-2006*), Adrien (1924-) et Marie-Thérèse-Madeleine (1925-1927*). Tout ce beau monde évoluait dans une famille unie qui respectait les traditions. La religion était considérée comme très importante et avait des répercussions sur toutes les facettes de la vie. **Marie** s'y pliait de bonne grâce. Les vêpres, le carême, la semaine sainte, le chemin de croix, les rogations, la Toussaint, les indulgences, les Fêtes d'obligation, les vendredis maigre et jeûne, les retraites, la procession de la Fête Dieu, les 40 heures, alouette... Tous les membres de la famille ont à un moment donné été associés à l'une ou l'autre de ces organisations religieuses : les Dames de Sainte Anne, les Enfants de Marie,

la Ligue du Sacré Cœur, le Tiers Ordre ou les Lacordaires.

Pour **Marie** Lapointe, l'instruction était primordiale. Elle veillait à ce que ses enfants en reçoivent le maximum en fonction de leurs capacités. Deux maîtresses d'école, Yvonne et Blanche, deviendront religieuses et la plupart des gars de la famille compléteront leur septième année. Dans les années 1920 et 1930, ça ne se passait pas de même dans toutes les familles de Buckland. **Marie** à su transmettre à ses enfants son grand intérêt pour l'éducation et son goût pour l'instruction. La famille passera à travers la grande crise économique de 1929 sans trop de difficulté, car les terres de **Marie** et d'Alfred donnaient un excellent rendement sous tous rapports grâce au travail acharné de chacun.

Femme d'avant-garde, **Marie** était souvent une des premières de la paroisse à se procurer les nouveaux gadgets et inventions comme un poste de radio, un appareil photo, une machine à laver, une machine à tricoter, une fournaise **Légaré** #77 acquise vers 1928 et qui est encore en opération aujourd'hui, et bien d'autres encore.

Un événement tragique survient en juin 1933 : son fils Raoul périra sous la déflagration lors de l'explosion d'un amas rocheux. C'était dans le



cadre de travaux d'épierrement à la dynamite, chez le voisin d'en face, Pit Labonté. D'ailleurs, mon oncle Adrien a largement décrit les circonstances de ce drame qui a frappé lourdement la famille de **Marie** Lapointe dans le livre du 150^e anniversaire de la paroisse de Buckland en 2007, à la section « Les mémoires vivantes ». Tous grandissent et progressent, comprenons ici qu'il n'y a pas de géant dans la famille. Chacun devra orienter sa vie. Le célibat s'avérera la seule option retenue par les filles de la famille. Les garçons verront à se trouver une épouse. Pour **Marie** Lapointe, toute sa descendance de première ligne sera uniquement des Nolet. Pas de gendres pour **Marie**, mais des brus, elle n'en manquera pas. Philippe sera le premier à faire le grand saut. Il épouse Rose-Aimée Morin (1909-2000*) le 2 janvier 1936.



Philippe et Rose-Aimée

Au moment de la deuxième Grande Guerre (1939-1945), **Marie** craignait que ses fils soient appelés sous les drapeaux. C'était classé pour Philippe, car il est déjà marié. Pour ce qui est d'Ernest, de petite stature, il n'a pas le gabarit d'un militaire. Clément peut être exempté comme fils de cultivateur à cause de la ferme familiale de **Marie**. Lucien sera libéré en regard de l'une des terres que possède son père Alfred aux Pointes. D'ailleurs, il en deviendra propriétaire peu de temps avant son mariage en 1944. Pour les deux plus jeunes, Roger et Adrien, ils durent

se présenter à l'examen médical de l'armée, à Armagh. Il semble que l'intervention du député fédéral de Bellechasse et secrétaire d'État, Louis-Philippe Picard, ait provoqué une épidémie de pieds plats chez les jeunes hommes de Buckland... Verdict : ils ne sont pas admis au service militaire. **Marie** était heureuse d'avoir fait tous ces arrangements administratifs avec l'aide de son député. Les horreurs de la guerre seraient évitées à tous ses fils. Mais au prix de combien de prières, de lettres et de voyages pour parvenir à ces résultats. Ernest fera alliance avec Rose-Éva Laflamme (1914-1994*) le 16 juin 1948.



Ernest et Rose-Éva

Voilà donc l'aîné des fils de **Marie** qui est casé, les autres qui sont encore célibataires travaillent là-dessus. Ils fréquentent sérieusement des jeunes femmes de bonne famille de la paroisse et des environs. Finalement, tous ses garçons trouveront la perle rare à Buckland. Il faut surtout mentionner le coup fumant ourdi par Clément et Lucien pour le 5 septembre 1944, soit d'épouser respectivement Aline Fontaine (1920-2010*) pour le premier et Gabrielle Morin (1924-) quant au second. Ce mariage double a été célébré en grandes pompes à l'église de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland. De nombreuses photos ont été prises sur le parvis de notre église en présence des témoins des mariés et des nombreux invités. D'autres le furent devant la croix de chemin, fréquent lieu de recueillement pour **Marie**, située devant sa maison et en face de la route Ville-Marie.

Souignons ici une forme de record Guinness d'un autre siècle pour **Marie** : deux de ses fils issus de ses mariages avec les deux frères Nolet, Téléphore et Alfred, se marient le même jour. Certainement un événement rarissime dans les archives.



Clément et Aline, Gabrielle et Lucien

Suivront les noces de Roger avec Monique Bélanger (1928-2005*) le 14 septembre 1949, puis celles d'Adrien et de Marie-Paule Lacasse (1931-) le 13 septembre 1951.



Roger et Monique



Adrien et Marie-Paule

Marie aura l'occasion de revoir les États-Unis en étant du voyage de noces d'Ernest en 1948. Cyrille Larochelle agit comme chauffeur de taxi pour conduire les mariés Ernest et Rose-Éva avec **Marie**, Alfred et Gertrude au 99, Congress Street, Cohoes (NY). C'était le lieu de résidence de Joseph Nolet et Desanges Lapointe, respectivement frère d'Alfred et cousine de **Marie**. Comme Eugénie, sœur de **Marie**, réside maintenant dans la même ville avec son fils Louis Provost, il leur sera naturellement rendu visite. Est-ce lors de ce voyage que **Marie** constate que, pour être confortable en voiture automobile, elle doit toujours être assise à l'avant du côté passager? Curiosité ou caprice? Selon les dires de la famille, il en fut toujours de même par la suite.

Avec le temps, tous les fils de **Marie** deviendront des cultivateurs ayant leur ferme à Buckland, à l'exception d'Ernest qui lui y possèdera un atelier de portes et châssis. De ses filles, Yvonne et Blanche rejoindront la communauté des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours sous le nom de sœur St-Télesphore et les Sœurs de la Charité de Saint Louis sous le nom de sœur Marie de Bethléem. Après être entrées en communauté, elles eurent la permission une seule fois de venir en même temps à Buckland visiter leurs parents pour plus d'une journée, durant l'été 1961. **Marie** avait de la difficulté à comprendre ce sacrifice exigé de ses deux filles par leur communauté respective.



Blanche (S. Marie de Bethléem) et Yvonne (S. St-Télesphore) Buckland, été 1961

Quant à Gertrude, elle sera toute sa vie le bras droit de **Marie**. Tous ses neveux et nièces se souviennent encore de ses grands talents culinaires.



Gertrude

Bien sûr, une « trâlée » de petits-enfants surgira au plus grand plaisir de **Marie** et Alfred. Toute la parenté qui demeure à Buckland se visite régulièrement surtout durant le temps des Fêtes. Ceux des familles Lapointe ou Nolet qui résident aux États unis ou dans les grandes villes de Montréal, Québec ou même du Lac St-Jean sont accueillis chaleureusement à tous les étés que le « Bon Dieu » amène. Parmi eux : Dolly, Rose, Eugène, Joseph, Maurice, Guenette, Louis, Raymond, Marie-Louise, Éphrem, Odilon, Pierre, Desanges et René.

Toute cette marmaille grandit en âge et en sagesse selon la formule consacrée. Et les petits-enfants de **Marie** Lapointe se souviennent encore aujourd'hui avec fébrilité du temps des Fêtes chez « pépère et mémère Nolet » sur le chemin Taché, au coin de la route Ville-Marie, et tout particulièrement des « Jours de l'An » mémorables.

Au début des années 1950, **Marie** souhaite ralentir ses activités et prendre sa retraite. Elle vendra sa terre à son fils Clément qui revient à Buckland après un séjour à St-Magloire. Cependant, elle conserve sa maison et un terrain suffisamment grand pour continuer à jardiner. De plus, un espace est réservé dans la grange pour garder un cheval, une vache et des poules. Son mari Alfred garde sa terre aux Pointes

qu'il donnera plus tard en partage entre ses trois fils : Lucien recevra la partie cultivée, pour Roger et Adrien ce sera l'érablière et le boisé.

En ce qui me concerne, mon lien avec **Marie** doit être considéré comme privilégié, car j'étais son filleul. J'étais l'aîné de son « plus vieux » du deuxième lit, Lucien. J'ai encore en mémoire les généreux cadeaux que me faisaient ma marraine et mon parrain à mon anniversaire, à Noël et lorsque j'avais de beaux bulletins à l'école. Dès ma naissance en août 1946, j'ai passé les premiers mois de mon existence chez mes grands-parents parce que ma mère Gabrielle se remettait d'une grave phlébite. Pendant des années au retour de la messe dominicale, nous faisons régulièrement un petit arrêt pour donner et recevoir des nouvelles fraîches. Prétexant un petit repos pour la fringante jument de mon père.

Un autre souvenir marquant pour moi : en 1959 le transport scolaire n'était pas encore instauré. Il fallait donc s'organiser pour aller faire sa huitième année à l'école des garçons au village, à moins d'être pensionnaire dans un collège de la région de Québec. Du rang des Pointes au village, cela représentait une bonne distance même à bicyclette pour le petit bonhomme que j'étais. Ainsi, du milieu de novembre jusqu'au début de mai, **Marie** et Alfred m'accueillaient du lundi au vendredi. Je fus très impressionné, car je couchais dans le lit à paille de la vieille grande tante **Odile**, sœur de **Marie**, qui était décédée en 1955. En plus d'une petite table pour étudier et faire mes devoirs, il y avait dans cette chambre toutes sortes de décorations faites par la défunte. Une belle commode ancienne était recouverte de beaux napperons crochétés et autres frivolités. Aux murs, il y avait des vieux cadres d'inspiration religieuse. J'étais pas mal certain que mes amis de l'école ne dormaient pas dans un tel environnement.

Cela m'a permis de voir leur mode de vie. Grand-mère veillait à ce que mes leçons soient apprises et mes devoirs complétés. Elle prenait son rôle très au sérieux et était aussi très fière que je sois premier de classe. Cela n'empêchait pas le rituel du chapelet récité ou suivi

à la radio à 19 h et absolument à genoux avec la litanie des saints comme boni. En plus des bonnes résolutions à respecter, durant le carême c'était un peu plus exigeant. Pourquoi pas un rosaire avec ses mystères joyeux, douloureux et glorieux? Il semble que c'était une partie du prix à payer pour mériter son ciel, mais d'excellents souvenirs tout de même. Une chance que je n'étais plus là pour mai, le mois de Marie. Mes enfants croient que j'exagère lorsque je leur raconte ça.

J'aimais particulièrement lorsque grand-mère me racontait des anecdotes de sa jeunesse et du temps où elle a élevé sa famille. J'en redemandais. Surtout lorsqu'elle me relatait la visite des « quêteux » tous plus originaux les uns que les autres. Ils étaient tous très polis, disait-elle, mais certains avaient des petits caprices. **Marie** les acceptait tous pour un bon repas et leur offrait régulièrement l'hospitalité pour le coucher. Le dénommé « Turcotte » était son préféré et elle s'en inquiétait lorsqu'il retardait dans ses visites bisannuelles. Plusieurs étaient de bons conteurs et savaient captiver l'attention des enfants. Il fut même un temps où il y en avait plus d'un par semaine qui venait demander « la charité pour l'amour du Bon Dieu ». **Marie** avait pour son dire que le partage n'appauvrit pas celui qui donne. J'ai même participé au tricotage de bas en tournant la manivelle de sa machine à tricoter. J'ai aussi tenu des écheveaux de laine pendant qu'elle en faisait des pelotons. Je l'ai maintes fois observée et parfois tenter de l'aider lorsqu'elle travaillait sur son métier à tisser. Avec tante Gertrude, très habile de ses mains, elles ont dû en faire quelques centaines de catalognes et couvertes de laine sans oublier les nombreux tapis tressés. Me reviennent à l'esprit les images de mon plus lointain souvenir d'elle en train de filer la laine avec son rouet et montant ses écheveaux sur le dévidoir. Avais-je 5 ou 6 ans?

Nommé préposé à la baratte à beurre sur la galerie arrière de la petite cuisine d'été, cela me donnait le privilège d'y goûter en premier. Après l'avoir judicieusement salé, grand-mère en formait des livres avec son moule

puis les enveloppaient avec du papier ciré. Tout un délice que ce beurre frais avec du bon pain de ménage à mémère. **Marie** m'en voudrait de ne pas mentionner sa grande passion pour la politique. Teinte en bleu depuis que les femmes ont le droit de vote, sa plus grande gloire était que sa maison serve de bureau de scrutin lors des élections.

Comme son idole, Maurice Duplessis, elle reprenait volontiers le diktat; « N'oubliez pas, mes chers amis, que le ciel est bleu et l'enfer est rouge ». La révolution tranquille a débuté à son plus grand dam lorsqu'un de ses fils, ayant subi de mauvaises influences, vote libéral. Quelle catastrophe!

À travers tout ça, la mangeaille et le barda quotidien. Il ne faut pas oublier que la plupart du temps il y avait une douzaine de bouches à nourrir et s'ajoutaient, selon la période de l'année, des hommes engagés et la visite de la parenté et des amis. Fallait planifier, organiser et contrôler toutes ces activités avec doigté. Chaque saison amenait son lot de travaux.

Au printemps : le temps des sucres, les semailles, la « pitoune plumée »; à l'été, le temps des foins, le jardinage, les petits fruits; à l'automne : les récoltes, faire boucherie et en hiver : le « bûchage » et le charroyage du bois de poêle et de fournaise, en plus des billots.

Malgré toute cette besogne, il ne fallait pas négliger le troupeau de vaches, les cochons, les poules, les moutons et les chevaux. Cette part du travail revenait aux hommes de la maison. Et si tout ça se déroulait rondement, c'était en bonne partie l'œuvre de **Marie** Lapointe.

Physiquement, **Marie** était petite, un peu moins de 5 pieds. Quoique d'apparence frêle, elle débordait d'énergie. Dévote, douce et généreuse, voilà les principales caractéristiques de sa personnalité attachante. Elle a toujours su imposer son autorité avec diplomatie.

C'est sans doute ce qui lui a permis de mener avec succès sa barque à bon port. C'est au moment de la célébration du 50^e anniversaire de son mariage avec Alfred en 1970 que ses enfants et petits-enfants se sont tous réunis pour une dernière fois.



Alfred et Marie

1970 : 50^e anniversaire de mariage

Cela se passait dans sa maison qu'elle avait depuis peu cédée à sa fille Gertrude, comme son père Octave l'avait fait pour elle en 1908. Après ce ne fut plus pareil. Les visites se faisaient plutôt par petits groupes, car les capacités physiques de **Marie** diminuaient. Malgré le fait qu'elle filait des jours heureux, **Marie** se faisait vieille et sa santé périssait. Elle décède le 13 novembre 1972 à l'âge vénérable de 88 ans. Elle repose en paix au cimetière de Buckland.

C'est le 2 octobre 1975 que j'acquiers de tante Gertrude la maison dans laquelle ma grand-mère **Marie** Lapointe a vécu une très grande partie de sa vie. Depuis, j'ai essayé de conserver le cachet intérieur et extérieur de cette résidence, au prix de bien des coups de pinceaux et de minutieux travaux de conservation. Pour son âge, cette maison a toujours fière allure avec ses châssis à carreaux et son recouvrement en tôle embossée. Le blanc y domine avec le vert comme garniture. Cet immeuble a une grande signification pour moi, car j'y ai accumulé de bien beaux souvenirs d'enfance. Impossible entre autres d'oublier la façon dont **Marie** racontait la légende du diable qui, paraît-il, a laissé la trace de ses griffes dans un rocher de St-Lazare. Frissons garantis, et quel talent de conteuse! Grand-père Alfred, avec une larme à l'oeil, me rappelait, lors de la cérémonie de baptême de ma fille aînée Rosalie le 25 décembre 1977, qu'elle était née exactement 5 ans jour pour jour après la date du décès de sa petite **Marie**. Voilà un dernier clin



Jour de l'An 1960 - Les enfants et les brus de Marie et Alfred : Adrien, Marie-Paule, Lucien, Gabrielle, Philippe, Rose-Aimée, Alfred, Marie, Ernest, Rose-Éva, Clément, Aline, Roger, Monique ainsi que Gertrude. Photo au mur : Yvonne et Blanche.



Jour de l'An 1960 - La tablée des petits-enfants de Marie et Alfred. De gauche à droite. 1re rangée : Réjean (Adrien), Danielle (Ernest), François (Clément), Francine (Roger), Denise (Roger), Solange (Roger), Normand (Roger), Jean-Guy (Roger), Germain (Lucien) et Gilbert (Lucien). 2e rangée : Jeanne d'Arc (Philippe), Gilles (Philippe), Madeleine (Philippe), Julien (Philippe), Gisèle (Philippe), Lauréat (Philippe), Carmelle (Clément), Huguette (Clément), Nicole (Lucien), Michelle (Clément), Lucie (Clément), Rémi (Lucien) et Laurent (Lucien).

d'œil, somme toute sympathique, de la part de **Marie** Lapointe à mon égard et à celui de son arrière-petite-fille. Aujourd'hui encore, ses descendants évoquent sa mémoire avec une grande fierté en feuilletant les albums de photos de famille. Des gens de son époque, nous les retrouvons plutôt sur des cartes mortuaires. Heureusement pour nous, leur souvenir demeure. En août 2004, j'ai organisé à la maison une fête à l'occasion du 60^e anniversaire

de mariage de mes parents Lucien et Gabrielle. Invitation fut lancée aux oncles et tantes ainsi qu'aux cousins et cousines. Plusieurs ont répondu à l'appel et ce fut magique, car chacun témoignait de ses souvenirs du bon vieux temps, spécialement des Jours de l'An d'antan vécus dans cette maison presque centenaire. L'esprit de **Marie** et celui d'Alfred flottait dans l'air et l'ambiance était à la nostalgie. Le plus heureux, c'était mon père qui, proche

des siens, pouvait fêter cet événement sur les lieux de son enfance, avec ses frères, ses enfants et petits-enfants. Par **Marie**, qui a donné naissance à douze enfants issus de deux unions, le sang des ancêtres Lapointe coulera toujours dans nos veines de Nolet. Je suis convaincu qu'elle nous a transmis plusieurs de leurs qualités et qu'elle veille sur nous, peu importe où nous sommes. Salutations à toutes les familles Lapointe du Québec et d'ailleurs de par le vaste monde.

© Laurent Nolet, Buckland, 13 novembre 2010.



Laurent Nolet

En 1950 devant la résidence de sa grand-mère **Marie** Lapointe. Il en deviendra propriétaire en 1975 et il l'est toujours aujourd'hui, 35 ans plus tard.

Concept, textes, recherches, compilations et commentaires : Laurent Nolet

- (xxxx-xxxx*) : L'astérisque indique que la personne est inhumée au cimetière de Buckland.
- Références : Mariages et nécrologe de N-D. Auxiliatrice de Buckland (1863-1974). Relevé et compilé par J. Napoléon Goulet 1976
- Documents de la famille Nolet.
- Photos : Collection Laurent Nolet.
- Rencontre avec l'oncle Adrien et le cousin Réjean, mes voisins.
- Témoignages de Gabrielle Morin et de Marie-Paule Lacasse.
- Révision et correction de textes : Suzanne Turcotte.
- Recensement canadien 1901 et 1911

Note 1 : on a souvent l'occasion de lire des biographies de personnes célèbres ayant acquis une grande renommée et une notoriété publique. Je remercie la Société historique de Bellechasse de faire une place dans sa revue à des personnes plus anonymes, mais qui ont été aussi des bâtisseurs. Quoique moins illustres, ils ont su transmettre à travers leur vécu, les valeurs fondamentales de la famille à leurs descendants. Ils méritent bien leur place dans l'histoire du Québec. C'est la somme de bien des souvenirs de ma grand-mère Marie Lapointe que j'ai le plaisir de vous livrer, ce qui, j'ose le croire, devrait taquiner la mémoire des lecteurs Lapointe et Nolet.
Note 2 : photo du « Jour de l'An » 1960, la tablée des petits-enfants de Marie et Alfred. Sont absents ou pas encore nés : Marie-Claude (Clément), Gaétan (Roger), Jocelyne (Roger) et Alain (Roger).



Mariage double Un père, sa fille

par Laurent Nolet

Quelques-unes de nos familles de Buckland ont eu l'occasion de vivre un mariage double. Mais qu'un père se marie en même temps que sa fille, voilà une situation qui se produit très rarement.

Depuis que je fais des compilations sur la généalogie en général et celle de ma famille en particulier, je n'ai redécouvert que récemment que mon grand-père maternel, Onésiphore Morin, s'est marié le même jour et à la même église que sa fille, ma tante Anne-Marie. Pour ce qui est de mon

grand-père, il en était à son troisième mariage.

Cet événement a eu lieu en l'église de St-Lazare le 6 octobre 1955. Ces deux mariages ont été bénis par le curé Joseph Marcoux, après la publication d'un ban et dispense de deux bans.

Il a reçu de la part des deux couples le mutuel consentement requis selon les rites de l'Église catholique romaine et conformément aux prescriptions de la législation civile du Québec. Notons qu'Onésiphore est né à Buckland et y



a vécu toute sa vie, à l'exception de la période de son premier mariage avec Maria Blais (1899-1918) de St-Philémon en 1917.

Devenu veuf, il se remarie en 1919 avec Délia Langlois (1898-1952) de La Durantaye et c'est le retour à Buckland. De plus, il reprendra la terre de son père Édouard (1869-1959) en 1936. Actuellement, cette terre est toujours propriété d'un Morin, soit Daniel, son petit-fils. Quant à Anne-Marie, elle ira s'installer à St-Raphaël avec son mari, cultivateur.

École n° 8 des Pointes Classe de Madeleine Nolet en 1958

Par Laurent Nolet



1re rangée :

Laurent Nolet, †Rémi Nolet, Georges Fontaine, †Gérard Bolduc, Gaétane Fontaine, Anita Bolduc, Francine Nolet.

2e rangée :

Jean-Louis Fontaine, Laurier Fontaine, Jean Roch Fontaine, Réjean Fontaine, Grégoire Fontaine, Côme Bolduc, Élisabeth Roy, Yolande Bolduc, †Nicole Nolet, Pauline Nolet.

3e rangée :

André Nolet, Joseph Lemelin, †Fernand Fontaine, Thérèse Roy, Noëlla Lemelin, †Réjeanne Fontaine, †Thérèse Nolet. Photo : Collection Madeleine Nolet.

Philibert Kemneur dit Laflamme (1911-2011)

100^e Anniversaire du décès d'un pionnier

par Denis Laflamme (Pierre), petit-fils de Melvina et de Philibert K.



À St-Lazare dans le comté de Bellechasse, le 13 novembre 1862, Philibert Kemneur dit Laflamme, enfant de Marie Bilodeau et de Louis Kemneur (Louison) dit Laflamme, vit le jour. Le jeune homme

prit pour épouse Melvina Lemieux le 5 octobre 1885. Ils vinrent s'établir sur une ferme de Buckland au 1712, rang Saint-Roch. Les jeunes époux ne tardèrent pas à fonder leur famille.

Le 12 juillet 1911, Philibert, qui n'a que quarante-huit ans, décède des suites d'une courte maladie. Melvina, qui a donné naissance à seize enfants, devenait donc la seule responsable d'une famille de quinze enfants, puisqu'Adélarde, le septième bébé, est décédé le jour de sa naissance. Melvina, femme travaillante et courageuse n'avait donc pas le choix.

Il fallait qu'elle prenne les commandes et qu'elle assure le bien-être de sa grande famille. Ses fils aînés, Joseph et Alphonse, partis travailler dans l'Ouest canadien, revinrent aider leur mère pendant quelques années jusqu'à ce qu'ils fondent eux-mêmes leur propre famille.

Quatorze enfants de Melvina et de Philibert quittèrent un à un le nid familial et s'installèrent presque tous à Buckland ou dans les paroisses avoisinantes : Arthur (St-Philémon), Louis et Alphonse (St-Damien), Noël (St-Magloire), Marie et Rosalie (St-Lazare). Une seule fille, Marie-Anne, prenait « pays de son mari » à Saint-Casimir dans le comté de Portneuf. Quant à Philippe, le dernier de ses fils, il prendra la relève de la ferme familiale et fondera sa famille.

La descendance de Melvina et de Philibert mériterait d'être mentionnée. En fin d'année 2011, au moins 869 descendants furent recensés. Melvina demeura sur sa ferme avec son fils Philippe et les membres de sa famille jusqu'à sa mort (1941).



La venue de ces deux personnes fut donc très bénéfique pour la population de Buckland. Plusieurs de leurs descendants ont été ou sont encore très actifs dans la paroisse, dans les paroisses avoisinantes, dans la région de Québec, à Montréal, aux États-Unis, en Europe, en Asie et même en Afrique.

Ils continuent à travailler au développement de la société en oeuvrant dans différents secteurs d'activités : religion, enseignement, information, ingénierie, médecine, droit, industrie, commerce, informatique, construction, agriculture, acériculture, politique, armée, etc. Melvina et Philibert seraient sans doute très

heureux de voir leur grande progéniture et spécialement leur petite-fille, Juliette, née sur la ferme ancestrale, occuper actuellement le poste de mairesse de leur paroisse.

Bref, lorsque ces deux dynamiques jeunes gens sont venus s'établir dans notre magnifique paroisse, sise au pied du grandiose Massif du Sud, ils étaient loin de penser qu'ils laisseraient un tel héritage.

Nous vous remercions sincèrement pour toutes les belles valeurs que vous avez su nous transmettre. Jamais, nous ne vous oublierons.

Vos nombreux descendants,

Beaudoin Roy Lavallée

Comptables agréés

CA Comptables agréés du Québec

Serge Lavallée, C.A.

Tél.: 418 883-4747
Télééc. 418 883-3722

SAINTE-CLAIRE: 76, boul. Bégin, Sainte-Claire, Québec G0R 2V0
QUÉBEC: 1000 route de l'Eglise, 6^e étage, bureau 695, Québec (Québec) G1V 3V9

Ancêtres Morin

par Laurent Nolet

L'ancêtre Hubert Morin est considéré comme un pionnier de Buckland. Avec quelques autres courageux braves, il est venu s'installer sur une concession du rang des Pointes au tout début de la fondation de la paroisse en 1857. Philomène Beaudouin (1845-1929*), qu'il avait épousée à St-Gervais en 1865, lui a donné de nombreux enfants : Hubert, Obéline, Édouard, Jean, Octave, Théophile, Ferdinand, Florida, Marie, Alphonse, Amanda, Joseph et Joséphine. Plusieurs se sont établis à Buckland et certains prirent la route de l'Abitibi, de l'Ontario et même des États-Unis. Il fut un temps où les terres des Pointes étaient occupées majoritairement par les fils d'Hubert. Parmi eux, Édouard (1869-1959*), Théophile (1877-1958*) et Ferdinand (1879-1930*) ont aujourd'hui une nombreuse descendance à Buckland et dans la région. Fait intéressant à souligner, Charles Morin (1793-1888*), père d'Hubert, aurait été milicien. Il est inscrit sur la liste du recensement des miliciens de Bellechasse qui ont servi entre 1665 et 1865, le tout compilé par la Société historique de Bellechasse. Il y est recommandé pour recevoir une pension de 20 piastres par an pour avoir été dans la milice canadienne de 1812 à 1815 comme simple soldat affecté au 1^{er} Bataillon. Il serait venu finir ses jours avec son fils Hubert à Buckland. Il s'éteindra à l'âge vénérable de 95 ans et sera inhumé au cimetière de Buckland en 1888. Il s'était marié en 1835 à St-Pierre-du-Sud avec Marguerite Nadeau (1804-1874*).



1^{re} rangée : Nancy Nolet, Jonathan Doré, Mary Morin, Lucienne Corriveau. 2^e rangée : Claude Nolet. Collection Famille Mary Morin (1993)



Dans l'ordre habituel : Robert Morin, Josiane Morin, Léda Morin, Madeleine Fontaine, Joslin Morin. Collection Famille Léda Morin (1997)

Notes :

1- (*) indique l'inhumation au cimetière de Buckland.

2- Robert Nolet est le fils de Lucienne Corriveau et Philippe B. Nolet.

3- Laurent Nolet est de la lignée Morin de par sa mère Gabrielle Morin fille d'Onésiphore, fils d'Édouard qui est le fils d'Hubert.



Photo prise en 1929 : 4 générations issues d'Hubert Morin
Lucienne Corriveau (1922-1999*), Mary Morin (1903-1998*), Édouard Morin (1869-1959*) et Hubert Morin (1839-1930*). Collection Robert Nolet

Comme nous pouvons le constater, les Morin sont prolifiques. Et si Hubert a connu quatre générations, son fils Édouard quant à lui a eu trois de ses filles, Mary (1903-1998*), Léda (1907-2006*) et Léonie (1915-2001*) qui en ont vu cinq. Événement rarissime que trois sœurs puissent voir cinq générations. Autre signe de grande vivacité et de longévité chez les Morin

Plusieurs familles actuelles de Buckland ont dans leur ascendance des liens avec Hubert Morin. Pensons tout particulièrement aux Morissette, aux Bélanger, aux Fontaine, aux Bolduc, aux Nolet, aux Carrier et aux autres alliances qui se sont formées depuis l'arrivée d'Hubert sur la terre ancestrale des Morin. Le concept de ce document m'a été proposé par Robert Nolet, auquel je suis plus apparenté du côté des Morin que du côté des Nolet. Il m'a permis de consulter à loisir ses archives familiales, une précieuse source d'informations.



1^{re} rangée : Léonie Morin, Adrienne Bolduc. 2^e rangée : Marie Morin, Brandon Morin et Denis Morin. Collection Famille Léonie Morin (1998)

Rêve américain

par Laurent Nolet

Au début des années 1900 et même un peu avant, Buckland, comme bien des paroisses environnantes, avait de la difficulté à faire vivre convenablement toute sa population grandissante. Les plus belles terres du territoire étaient à peu près toutes occupées. De telles conditions empêchaient les pères de famille d'établir leurs fils et leurs filles de se trouver un « bon parti ». Plusieurs doivent alors s'exiler et même s'expatrier pour gagner leur vie. Bien des jeunes gens de notre patelin sont attirés par les manufactures de textile et les moulins à papier de la Nouvelle-Angleterre. Le rêve américain en a convaincu plus d'un. Parmi les 65 ans et plus, qui n'a pas eu, à un moment donné, un oncle, une tante, un cousin, une cousine, un frère, une soeur qui s'est établi au Vermont, au Connecticut, au New Hampshire, au Massachusetts ou dans le Maine ?

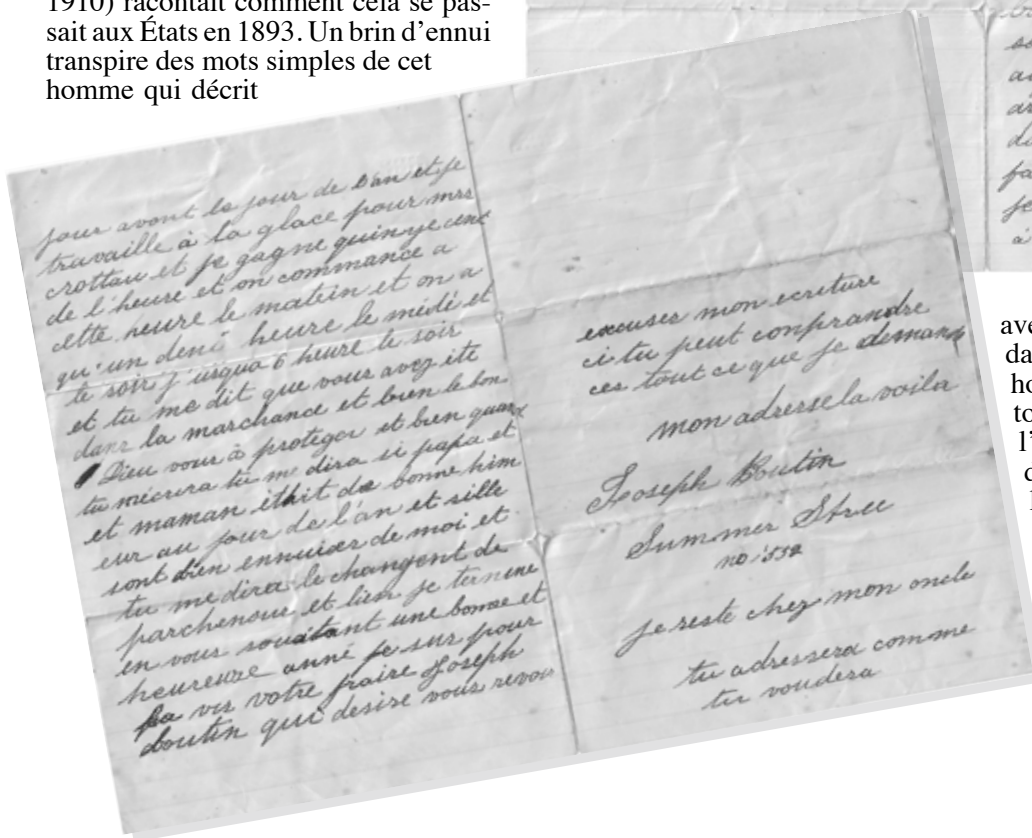
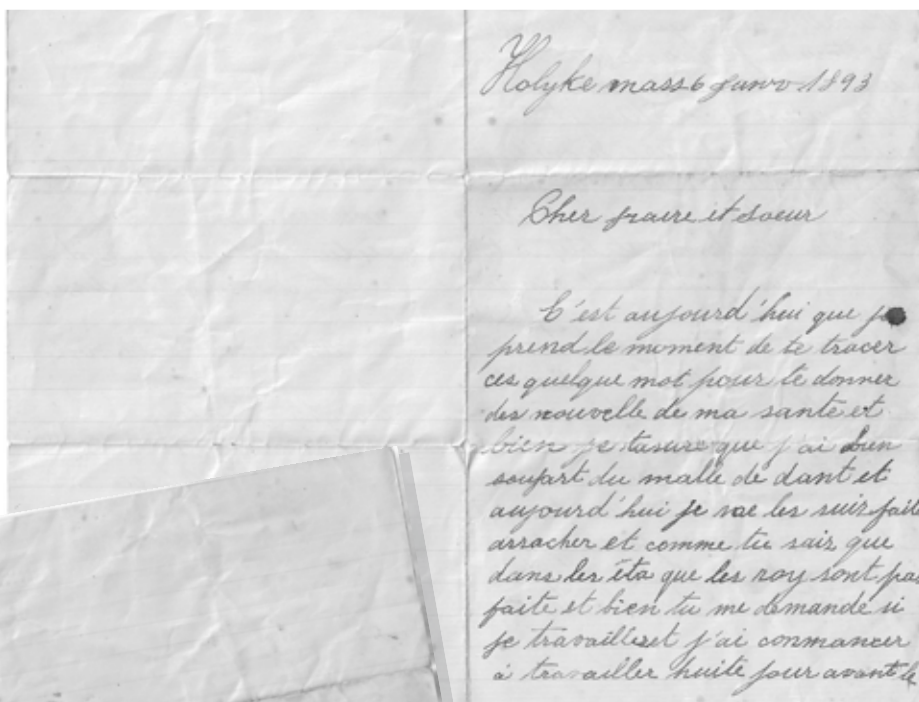
Pour un bref retour à cette époque, voici une lettre d'un frère de mémère « Douard » Morin, née Hilda Boutin (1869-1942), qui envoyait ses vœux de la Nouvelle Année à ses frères et sœurs du Canada. Joseph Boutin (1873-1910) racontait comment cela se passait aux États en 1893. Un brin d'ennui transpire des mots simples de cet homme qui décrit

son quotidien à Holyoke au Massachusetts. Cette ville était alors considérée comme la capitale mondiale du papier.

Du côté Nolet, ma grand-mère paternelle Marie Lapointe a aussi vécu l'aventure des États. Avec son premier mari Téléspore Nolet, elle va s'installer à Fall River, Massachusetts, en 1905, peu de temps après leur mariage. Un oncle de Marie, Prime Lapointe, les avait précédés de quelques années, de même que quelques cousins issus de l'oncle Gabriel Lapointe de Normandin. Cette ville se

situe à environ 45 milles de Boston. La première fille du couple, Yvonne, y naîtra, mais voilà qu'Octave, le père de Marie, l'a convaincue de revenir à Buckland pour reprendre la terre des Lapointe, le bien paternel, à titre de propriétaire. L'épisode américain n'aura duré qu'un peu plus d'un an pour eux. Après avoir perdu son mari en 1916, elle épousera le frère de celui-ci, Alfred Nolet, en 1920.

Un frère de ces derniers, Joseph Nolet, prendra lui aussi le chemin des États-Unis au début des années 1920



avec sa petite famille. Il travaillera dans les grandes « factries » de Cohoes, New York. Je me souviens surtout de son fils Eugène qui venait à l'été passer une couple de semaines de vacances « en Canada », dans les années 50 & 60. Il aimait visiter ses nombreux cousins et cousines Nolet et Lapointe de Buckland. Quelle verve avait cet Eugène! Je trouvais donc que les Américains étaient « smattes ». Je l'ai revu à son domicile de Cohoes, une dernière fois en 1976.

Assemblée générale

Rapport du président

Le 29 avril dernier, la Société historique de Bellechasse a tenu son assemblée générale annuelle en présence d'une cinquantaine de personnes à l'église Saint-Charles-de-Bellechasse. Le texte qui suit est le rapport du président devant l'assemblée. Il renseigne sur les activités de l'année écoulée, et sur les projets en cours.

Me voilà donc pour une septième année devant l'Assemblée générale à rendre compte des activités de la Société historique pour l'année écoulée et donner un aperçu de ce que sera l'année 2012. La publication du bulletin *Au fil des ans*, quatre fois l'an, est l'activité récurrente de la SHB, cela depuis 24 ans. Le rédacteur en chef, Jean-Claude Tardif, fera son rapport tout à l'heure, et vous serez invités à faire vos suggestions et offrir vos collaborations. Un immense merci pour le talent et le temps consacré à cette activité qui atteint les 425 membres de la Société historique. Rappelons pour le moment que les publications ont été exemplaires tant par leur contenu que par l'approche utilisée. Le numéro de fin d'année sur l'histoire politique de Bellechasse et Dorchester au 19^e siècle a retenu l'attention de tous. Merci Claude Lachance et Yvan De Blois pour la qualité de vos prestations dans ce numéro. Merci aux auteurs qui ont collaboré aux autres numéros. Merci spécial à Pierre Prévost, Paul St-Arnaud pour ses textes et photos.

En 2011, nous n'avons pas travaillé à la production de livres, mais nous avons vendu les derniers exemplaires de *Patrimoine religieux de Bellechasse*. Merci à Gisèle Lamonde pour les très nombreuses heures consacrées à cette activité. De plus, le livre *Robert Lamontagne, artisan de Beaumont* a été en bonne partie écoulé dans le réseau des bureaux municipaux par les bons soins de M. Jean-Claude Tardif.

Le 18 septembre dernier, à l'initiative de Pierre Prévost, Yvan De Blois et Réjean Bilodeau, la Société historique a convoqué le public à une conférence qui s'est tenue à l'église de Saint-Malachie. La conférence a porté sur l'histoire des trains et des réseaux ferroviaires de la région de Bellechasse. Le conférencier était M. Adrien D'Astous, historien et ferroviathe, issu d'une famille ayant œuvré sur le « Transcontinental » pendant quelques générations. La rencontre a attiré plus de 60 personnes. Merci aux organisateurs.

Le 29 novembre dernier, au Restaurant Les Pignons de Saint-Damien, les membres du CA en compagnie des deux responsables de projets, Pierre Lefebvre et Jean-Claude Tardif, sous l'habile animation d'Yvan De Blois que nous remercions, ont été invités à reconsidérer les actions de la SHB, à en identifier de nouvelles en lien avec les objectifs de l'organisation. Un des objectifs de la démarche était que chacune et chacun se réapproprie les objectifs de la Société historique et s'engage dans une ou plusieurs activités de son choix.

Depuis 2010, grâce à la collaboration de Pierre Lefebvre, la SHB a entrepris un important travail d'inventaire du patrimoine bâti de Bellechasse. Pierre coordonne le travail de quelques bénévoles et quelques étudiants. Pour le 3^e été, ces derniers parcourront les routes de Bellechasse à la recherche des maisons et autres bâtiments du patrimoine. Une conférence de presse a eu lieu le 21 mars avec les responsables de la MRC, et les journaux ont largement fait état du projet. Pierre Lefebvre fera rapport dans quelques minutes du travail effectué et de celui qui reste à faire. La SHB lui doit beaucoup et lui dit un grand merci.

Le site de la SHB a été refait en 2011, plus convivial, comportant

de nouveaux onglets, des photos anciennes des villages, l'accès au répertoire du patrimoine culturel. Merci Pierre Lefebvre pour ce travail. En terminant cette partie de 2011, mentionnons que la Société historique a remporté un Prix du patrimoine lors de la 4^e édition des Prix du patrimoine région Capitale nationale et Chaudière-Appalaches. Enfin, M. Paul St-Arnaud a été décoré à l'occasion de la Soirée de reconnaissance des bénévoles à Saint-Damien le 17 avril.

Prévision des activités 2012

Nous sommes en 2012 depuis quatre mois. Un premier numéro d'*Au fil des ans* a déjà paru et l'équipe travaille à un numéro sur Buckland qui sortira à la fin de mai, préparé en grande partie par Claude Gignac.

D'autre part, nous avons eu deux rencontres de travail dont une pour faire suite à celle de Saint-Damien mentionnée plus haut. Nous avons convenu d'un certain nombre d'actions. Les unes sont simples, les autres moins, mais on va faire de notre mieux pour les mettre en œuvre éventuellement : proposer à l'Assemblée générale de modifier le nom de l'organisation et son logo, examiner la possibilité d'un centre d'archives pour Bellechasse, celle d'un musée virtuel dont les premiers éléments se retrouveront vraisemblablement sur le site de la paroisse de Saint-Charles, ensuite poursuivre les démarches pour la rénovation et la mise en valeur d'une école de rang, la production d'un calendrier du patrimoine en concertation avec la MRC, aussi, voir avec la MRC la possibilité d'organiser une fête annuelle du patrimoine, organiser d'un voyage thématique annuel pour les membres et non membres, aussi, assister la MRC pour offrir une formation de premier niveau portant sur la rénovation et l'entretien du patrimoine bâti, et contribuer à l'évaluation du patrimoine religieux

de Bellechasse. Il a même été convenu de rencontres fréquentes des amateurs d'histoire pour échanger sur des thèmes à convenir. Pierre Prévost sera l'instigateur de ces rencontres. Je vous invite à lui donner votre adresse courriel pour être invités. L'ensemble des actions ci-haut mentionnées impliqueront tous les membres du CA. Nous rendrons compte à la prochaine assemblée générale de l'avancement de tous ces projets.

Au printemps 2011, Pierre Lefebvre avait déposé au programme Nouveaux Horizons une demande bien étoffée

pour la rénovation et la mise en valeur d'une école de rang dans le rang sud-est à Saint-Charles. Le projet n'a pas été retenu par le programme fédéral. Un message a été envoyé au ministre Blaney pour marquer notre déception. Nous cherchons des mécènes afin de démarrer une première phase, dans l'attente des fonds requis, on ne sait jamais. Le projet d'inventaire du patrimoine bâti se poursuit cette année afin de compléter Bellechasse. Pierre Lefebvre vous expliquera dans un moment. En terminant, des merci à plein de monde, dont Nicole

Picard qui a assuré le secrétariat du Conseil d'administration et qui quitte l'organisation, à Gisèle Lamonde pour son travail de trésorière et pour la vente des livres, à Lise Fleury qui engrange les abonnements et assure l'expédition d'Au fil des ans.

Merci à celles et ceux qui ont facilité la réalisation de toutes ces activités en 2011 et qui sont à la tâche pour celles de 2012 : Jean-Claude Tardif, Yvan De Blois, Pierre Prévost, Paul St-Arnaud, Pierre Lefebvre et Réjean Bilodeau.

Jean-Pierre Lamonde, président
29 avril 2012

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE

État des revenus et dépenses 2011

		Année 2010	Année 2011
Revenus	Contributions annuelles	9027,11	8610,00
	Dons avec reçus pour impôt	195,00	1510,00
	Bienfaiteurs	3000,00	1500,00
	Vente de bulletins et de répertoires	1495,31	523,00
	Commandite bulletin Au fil des ans	1200,00	2250,00
	Répertoire Patrimoine culturel	14607,00	22835,00
	Revenu Patrimoine religieux	12950,00	925,00
	Ristourne	33,80	21,96
	Projet Robert Lamontagne	9585,15	1185,00
	Presbytère Saint-Vallier	38,00	0,00
	Revenus d'intérêt	324,46	423,29
	Revenus divers	25,00	363,80
	T.P.S. et T.V.Q. Récupérées (2008 et 2009)	0,00	0,00
	Récupération T.P.S. et T.V.Q. 2011 (à percevoir)	524,39	401,89
Total des revenus		53005,22	40548,94
Dépenses	Stocks au début (Patrimoine religieux)	12600,00	830,00
	Livre Patrimoine religieux	115,60	0,00
	Livre Presbytère Saint-Vallier	0,00	0,00
	Livre Robert Lamontagne	9413,42	0,00
	Frais de production du bulletin	5480,67	7049,50
	Stocks à la fin (Patrimoine religieux)	-830,00	0,00
	Répertoire patrimoine culturel	10739,28	26353,09
	Poste Canada	1482,38	1195,21
	Déplacements bénévoles	798,80	443,10
	Association, adhésions	285,00	285,21
	Frais de colloque	1500,70	1240,26
	Loyer administratif	600,00	600,00
	Bibliothèque généalogique	345,00	177,94
	Pap et frais de bureau	399,09	199,40
	Honoraires professionnels		712,04
	Divers	404,19	0,00
	Dépense assemblée	507,51	1300,46
Frais bancaires	100,00	238,85	
Frais marge de crédit et autres frais financiers	0,00	0,00	
Formation	880,81	113,93	
Total des dépenses		44822,45	40738,99
Bénéfice net (perte nette)		8 182,77	(190,05)

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE

Bilan pour l'année 2011

2010 2011

Actif à court terme

Caisse populaire des Seigneuries (note 1)	28613,02	13686,02
Part sociale Caisse populaire	5,00	5,00
Dépôt à terme 1	5301,91	15679,97
Dépôt à terme 2	10000,00	
Dépôt à terme 3 Valeur indicielle	2809,74	
Dépôt à terme 4		25000,00
Dépôt à terme 5 valeur indicielle	2508,04	
Dépôt à terme 6 valeur indicielle	2810,16	
Dépôt à terme 7 rendement progressif	5307,28	5477,22
Dépôt à terme 8 valeur indicielle	5019,35	5019,35
Comptes à recevoir TPS et TVQ (2010 & 2011)	524,39	926,28
Inventaire livres PR	830,00	0,00
Total de l'actif à court terme	63728,89	65793,84

Actif immobilisé

Ameublement de bureau	912,74	912,74
TOTAL DE L'ACTIF	64641,63	66706,58

Passif

Cotisations perçues d'avance	800,00	3055,00
Total du passif	800,00	3055,00

Capitaux

Réserve à la fin	54746,12	62928,89
Réserve affectée aux immobilisations	912,74	912,74
Bénéfice net (Perte nette)	8182,77	-190,05
Total des capitaux	63841,63	63651,575
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	64641,63	66706,58

Excursion à caractère historique

La Société historique de Bellechasse organise une excursion thématique à caractère historique dans la région de Thetford Mines. Cette activité d'une journée permettra aux participants de découvrir le potentiel d'attraction de sites touristiques basés sur l'histoire et le patrimoine.

Le programme comporte la visite de quatre attraits différents à bord d'un autobus de luxe. La contribution exigée comprend le transport, les droits d'entrée, une collation et le repas du midi.



Le Musée sur l'enseignement

La maison d'école bâtie en 1941 est devenue le musée sur l'enseignement où l'on relate le système d'éducation du milieu des années 1800 jusqu'en 1970.

Le Magasin général O'Brien

Le Magasin général O'Brien a fermé ses portes en 2003. La visite du magasin général permet de découvrir l'histoire socio-économique de la région, par la mise en valeur d'objets anciens qui rappellent la fin du XIX^e siècle et les débuts du XX^e siècle. Une exposition sur les métiers d'autrefois a été inaugurée lors de la commémoration du centenaire du magasin en 2009.

Maison du Patrimoine funéraire

Le Patrimoine funéraire est une exposition en huit scènes illustrant les rites funéraires au Québec, du début des années 1900 jusqu'aux années 1950, par le biais de décors, d'objets, de photos d'époque et d'articles de presse. Le tout est situé dans un ancien salon funéraire.

Centre d'interprétation du patrimoine religieux de l'église St-Alphonse Cette église construite en 1907 est la plus grande du diocèse de Québec et peut accueillir 2 076 personnes dans la nef et les jubés. Au cours des années, différentes rénovations et restaurations, au coût de plus d'un million de dollars, ont permis de conserver ce temple et de le mettre davantage en valeur. En 2002, on installe aux jubés une importante exposition où l'on retrouve plusieurs objets liturgiques et vêtements qui ont servi au cours des cents dernières années.

Date

Le samedi 13 octobre 2012

Coût*

75\$ pour les membres de la Société historique de Bellechasse (même prix pour une personne invitée de leur famille immédiate.

90\$ pour les autres, ce qui inclut la carte de membre pour le reste de 2012.

Aucun remboursement, mais le changement de participant est accepté.

* Comprend les droits d'accès pour la visite des quatre attraits avec un guide local, la collation lors de l'accueil, le repas du midi et le transport en autobus de luxe.

Information et inscription avant le 1er septembre 2012

Pierre Prévost 418 882-3528 Courriel : pierre.prevost@globetrotter.net

Pierre Lefebvre 418 903-1899 Courriel : pilefebvre@videotron.ca

L'activité est limitée à 55 participants.

Programme de l'excursion

7h30 : Départ de Lévis (Wallmart), arrêts d'embarquement : St-Anselme (restaurant Le Normandin) et Saint-Malachie (restaurant Pararasol).

9h00 à 9h30 : Accueil avec café et beignes à l'office de tourisme de la MRC des Appalaches (2600 boul.



Frontenac Ouest, Thetford Mines)

9h30 à 10h00 : Transport vers St-Pierre-de-Broughton

10h00 à 11h15 : Visite guidée du Musée sur l'enseignement (81, rang 16, St-Pierre-de-Broughton)

11h15 à 11h45 : Transport vers Thetford Mines

11h45 à 13h15 : Dîner au restaurant Pizzeria du Boulevard (83, boul. Frontenac Est, Thetford Mines)

13h15 à 13h30 : Transport vers secteur Black Lake

13h30 à 14h45 : Visite guidée du Magasin général O'Brien (4233, rue du Lac Noir, Thetford Mines, secteur Black Lake)

14h45 à 15h00 : Transport vers Thetford Mines

15h00 à 16h15 : Visite guidée de la Maison du Patrimoine funéraire (81, Dumais, Thetford Mines)

16h15 à 16h30 : Transport vers l'église

16h30 à 17h15 : Visite guidée du Centre d'interprétation du patrimoine religieux de l'église St-Alphonse (34, Notre-Dame Ouest, Thetford Mines)

17h15 : Retour à Lévis avec le même itinéraire et les mêmes arrêts pour 18h30.



O'Farrell



Lapierre



JOHN O'FARRELL et LUCIE LAPIERRE, grands-parents

« Nous croyons à l'importance du patrimoine et de l'histoire de Bellechasse pour les générations actuelles et futures et nous encourageons les actions entreprises pour leur mise en valeur. Notre caisse aussi. »

Caisse Desjardins des
Monts et Vallées de Bellechasse

Caisse Desjardins du
Coeur de Bellechasse

Caisse Desjardins
des Seigneuries de Bellechasse



Desjardins
Caisses de Bellechasse